

ONTARIO COLLEGE OF TRADES
ORDRE DES MÉTIERS DE L'ONTARIO

Norme de formation
par l'apprentissage –
Registre

**Technicien ou technicienne
d'équipement lourd**

421A

De quoi s'agit-il?

Le Cahier de normes de formation par l'apprentissage énumère toutes les compétences que vous devez posséder pour exercer votre métier en Ontario. Rédigé sous forme d'énoncés, il décrit comment vous, l'apprenti(e), devez utiliser chaque compétence pour démontrer que vous avez l'avez acquise.

Votre formation d'apprenti(e)

- ✔ Informez le personnel du ministère de la Formation et des Collèges et Universités **immédiatement** de tout changement apporté à vos coordonnées ou à votre contrat de formation, surtout si vous changez de parrain.
- ✔ Revoyez le Cahier de normes de formation régulièrement avec votre formateur et votre parrain pour suivre vos progrès.
- ✔ Notez vos heures de travail avec exactitude.
- ✔ Lorsqu'une formation en classe est offerte, suivez-la.
- ✔ Faites des demandes pour obtenir les incitatifs financiers auxquels vous êtes admissible.
- ✔ Payez votre cotisation annuelle à l'Ordre des métiers de l'Ontario et restez membre en règle de l'Ordre.



Comment remplir votre Cahier de normes

Vous avez besoin de deux types de signatures dans votre Cahier de normes :

Attestation de compétences

Vous et votre formateur devez signer chaque compétence exigée pour attester que vous l'avez acquise.

Attestation des ensembles de compétences

Après avoir signé toutes les compétences incluses dans un ensemble de compétences, **votre parrain** doit apposer sa signature dans la case située à la fin de chaque ensemble de compétences pour attester que vous avez acquis cet ensemble de compétences.

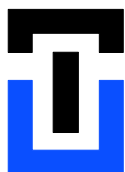
Les cases ombrées de votre Cahier de normes indiquent qu'il s'agit de compétences facultatives qui n'ont pas besoin d'être attestées par votre formateur ou votre parrain. On vous encourage toutefois à remplir ces cases dans le cadre de votre formation.

Si vous changez de parrain

- ✔ Si vous changez de parrain, vous devez en aviser immédiatement le ministère de la Formation et des Collèges et Universités parce qu'il vous faudra signer un nouveau contrat d'apprentissage enregistré.
- ✔ Inscrivez les renseignements sur votre parrain initial dans le Dossier du parrain #1 (le parrain qui a signé votre contrat d'apprentissage enregistré initial).



Ce document appartient à l'apprenti(e) dont le nom figure à l'intérieur de ce Cahier de normes et représente son dossier de formation officiel. Pour obtenir plus de renseignements sur votre apprentissage, lisez l'intérieur du verso de la couverture.



ONTARIO COLLEGE OF TRADES
ORDRE DES MÉTIERS DE L'ONTARIO

Nom de l'apprenti ou de l'apprentie : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse électronique : _____

Métier : _____

N° du contrat d'apprentissage enregistré conclu avec le ministère de la Formation et des Collèges et Universités :

N° de membre de l'OMO :

Ce document est la propriété de l'apprenti ou de l'apprentie dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation.

Vous devez devenir membre en règle de l'Ordre des métiers dans la catégorie Apprentis et le demeurer tout au long de votre formation. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'adhésion à l'Ordre des métiers, veuillez consulter le site Web de l'Ordre à l'adresse www.ordredesmetiers.ca.

TABLE DES MATIÈRES	PAGE
Modalités du contrat d'apprentissage enregistré et ressources.....	1
Présentation du registre de la norme de formation par l'apprentissage	2
Rôles et responsabilités	3
Rôles et responsabilités de l'Ordre des métiers de l'Ontario et du ministère de la Formation et des Collèges et Universités	3
Rôles et responsabilités des apprentis.....	4
Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs	5
Sécurité	6
Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes	7
Champ d'exercice.....	7
Lignes directrices du programme	7
Exigences du programme	8
Classification comme métier à accréditation obligatoire ou facultative	8
Résumé des compétences essentielles.....	8
Formation des apprentis – conseils à l'intention des apprentis, des superviseurs et des formateurs.....	10
Avis de collecte de renseignements personnels	13
Profil de l'analyse des compétences (tableau de la LARP)	14 à 18
ENSEMBLES DE COMPÉTENCES	
U8000.0 Consignes de santé et de sécurité au travail	19
U8001.0 Moteurs.....	23
U8002.0 Circuits d'alimentation en carburant	30
U8003.0 Systèmes d'admission et d'échappement et dispositifs antipollution	38
U8004.0 Systèmes électriques	45
U8005.0 Systèmes hydrauliques	53
U8006.0 Systèmes hydrostatiques et boîtes de vitesses	58
U8007.0 Arbres de transmission, ponts moteurs et mécanismes de réduction finale	68
U8008.0 Systèmes de direction.....	72
U8009.0 Systèmes de freinage	77
U8010.0 Systèmes de suspension	82
U8011.0 Systèmes de régulation de climatisation	85
U8012.0 Éléments de structure et accessoires	89
U8013.0 Pneus, roues, cadres et trains de roulement	91
U8014.0 Matériel de terrassement et accessoires	95

Définitions.....	98
Prêt à passer l'examen?	103
Directives pour consigner un changement de parrain	104
Dossier de changement de parrain	105
Annexes relatives à l'apprentissage du ministère de la Formation et des Collèges et Universités	
Directives relatives à l'attestation de fin d'apprentissage	(Annexe A)
Attestation de fin d'apprentissage	(Annexe B)
Attestation de compétences à l'intention des parrains	(Annexe C)
Centres d'apprentissage du MFCU en Ontario	(Annexe D)

Toute mise à jour de cette publication est accessible en ligne; pour télécharger ce document en format PDF, veuillez cliquer sur le lien suivant : www.ordredesmetiers.ca.

© 2013, Ordre des métiers de l'Ontario. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation préalable de l'Ordre des métiers de l'Ontario.

MODALITÉS DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE ENREGISTRÉ

L'apprenti(e) convient :

- d'informer le ministère de la Formation et des Collèges et Universités de tout changement de coordonnées ou de parrain dans les sept jours;
- de suivre les directives licites du parrain et du formateur ou de la formatrice et de faire tout en son pouvoir pour acquérir les compétences énoncées dans le registre de la norme de formation par l'apprentissage (registre) du métier, qui font partie du programme d'apprentissage du métier établi par l'Ordre;
- d'obtenir auprès du parrain et des formateurs ou formatrices la confirmation écrite de la satisfaction des exigences énoncées dans le registre du métier.

Le parrain convient :

- de s'assurer que l'apprenti(e) suive la formation nécessaire dans le cadre du programme d'apprentissage du métier établi par l'Ordre;
- de s'assurer que les formateurs ou formatrices confirment par écrit que l'apprenti(e) a acquis chaque compétence énoncée dans le registre du métier;
- de suivre les progrès réalisés dans le cadre de la formation avec l'apprenti(e) et avec les formateurs ou formatrices lorsque le parrain et la formatrice ou le formateur ne sont pas la même partie.

RESSOURCE	LIEN
Programme du Sceau rouge	www.red-seal.ca
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités	www.tcu.gov.on.ca
Emploi Ontario	www.tcu.gov.on.ca
Service Canada	www.servicecanada.gc.ca
<i>Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage</i>	<i>Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage</i>
Ministère du Travail de l'Ontario – Partenaires en santé et sécurité	www.labour.gov.on.ca
Conseil des nominations à l'Ordre des métiers	www.cot-appointments.ca
Essential Skills Ontario	www.essentialskillsontario.ca
Guide de préparation à l'examen	www.ordredesmetiers.ca

INTRODUCTION AU REGISTRE

Le 8 avril 2013, l'Ordre des métiers de l'Ontario (l'Ordre) a été chargé de l'élaboration et de la mise à jour des registres dans la province de l'Ontario.

Veuillez consulter le site Web de l'Ordre des métiers à l'adresse suivante afin d'obtenir les renseignements les plus précis et les plus à jour au sujet de l'Ordre : www.ordredesmetiers.ca.

Ce registre doit être utilisé par l'apprenti ou l'apprentie et son parrain comme attestation officielle de formation. Vous devez remplir ce document pour terminer votre apprentissage et recevoir votre certificat d'apprentissage.

Ce registre détermine les compétences requises pour ce métier et le programme de formation correspondant. Il a été rédigé sous forme d'énoncés qui décrivent chacune des compétences que vous devez acquérir en vue de pouvoir exercer votre métier comme il faut.

Le formateur ou la formatrice et l'apprenti ou l'apprentie doivent confirmer l'acquisition de chaque compétence en apposant leur signature et en indiquant la date à l'endroit approprié. Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être confirmée.

Ce registre d'apprentissage en milieu de travail est un document que l'on remet aux apprentis ayant conclu un contrat d'apprentissage enregistré en Ontario. Il vise à consigner les compétences qu'un apprenti ou une apprentie a acquises dans l'exercice du métier dans lequel il ou elle est inscrit(e) ainsi que le temps de travail qu'il ou elle y a consacré. Il a été élaboré par l'Ordre des métiers de l'Ontario et est utilisé par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités.

Ce registre d'apprentissage, qui vise le métier de technicien ou technicienne d'équipement lourd 421A, a été élaboré en consultation avec un groupe de représentants de l'industrie, qui peut comprendre des membres d'un conseil de métier / comité de travail connexe.

Les renseignements qui y sont présentés étaient, à notre connaissance, à jour au moment de son impression et destinés à une utilisation générale.

Le présent **registre relatif au métier de technicien ou technicienne d'équipement lourd** a été élaboré en consultation avec des représentants du métier, dont des membres du conseil du métier de technicien ou technicienne d'équipement lourd et d'un comité de travail composé de techniciens « actifs sur le terrain ». De plus, il a été vérifié par des membres de l'industrie.

Il appartient à l'apprenti ou à l'apprentie et à l'employeur ou au parrain de prendre soin de ce document. Les normes de formation qu'il contient ont été expressément élaborées pour documenter l'acquisition de compétences par l'apprenti ou l'apprentie. Ce document est le seul dossier de formation de l'apprenti ou de l'apprentie.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Ordre des métiers de l'Ontario

En vertu de la [*Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage \(LOMOA\)*](#), l'Ordre des métiers a la responsabilité :

- d'établir et de maintenir des normes d'admissibilité à l'Ordre;
- de délivrer des certificats de qualification et des attestations d'adhésion;
- de tenir un [registre public](#) des membres de l'Ordre;
- de recevoir les plaintes et de faire enquête sur celles-ci et de déterminer les mesures disciplinaires à prendre;
- de créer des programmes d'apprentissage et d'établir des normes de formation et le champ d'exercice de chaque métier;
- d'effectuer des évaluations d'équivalence professionnelle;
- de fixer les ratios compagnon-apprenti;
- de veiller au respect de la loi (LOMOA) et de la réglementation;
- de promouvoir les métiers spécialisés et d'effectuer des travaux de recherche.

Pour toute question liée à votre adhésion à l'Ordre dans la catégorie Apprentis, vous devez communiquer directement avec l'Ordre des métiers au 647 847-3000 ou au numéro sans frais 1 855 299-0028.

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

Il lui incombe :

- d'enregistrer les contrats d'apprentissage;
- de déterminer les personnes qui sont autorisées à offrir de la formation par l'apprentissage;
- d'approuver les agents de formation;
- de délivrer des certificats d'apprentissage;
- d'administrer les examens sanctionnés par un certificat de qualification;
- de promouvoir les métiers spécialisés et l'apprentissage;
- d'élaborer des politiques et d'effectuer des évaluations et des travaux de recherche;
- de faire adopter des règlements.

Pour toute question liée à votre contrat d'apprentissage enregistré ou à l'achèvement de votre apprentissage, vous devez communiquer avec le bureau de l'apprentissage du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de votre région.

Rôles et responsabilités des apprentis

Un apprenti ou une apprentie est une personne qui a conclu un contrat d'apprentissage enregistré avec un parrain afin de recevoir une formation dans un métier dans le cadre d'un programme d'apprentissage établi par l'Ordre des métiers.

À titre d'apprenti ou d'apprentie, vous avez certains rôles et certaines responsabilités à assumer tout au long de votre programme d'apprentissage.

Étapes

1. Vous devez devenir membre en règle de l'Ordre des métiers dans la catégorie Apprentis et le demeurer tout au long de votre formation. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'adhésion, veuillez consulter le site Web de l'Ordre des métiers à l'adresse www.ordredesmetiers.ca.
2. À titre d'apprenti ou d'apprentie, vous devez acquérir les compétences ou les ensembles de compétences établies dans le présent registre, qui doivent ensuite être signés et datés par vous ainsi que par votre formateur ou formatrice.
3. De plus, vous devez veiller à ce que votre parrain actuel remplisse et signe votre attestation de compétences une fois que vous aurez démontré posséder toutes les compétences obligatoires énoncées dans ce registre. Une fois que c'est fait, nous vous recommandons de remettre le registre au bureau du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de votre région.
4. Vous devez informer le personnel du bureau du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de votre région de toute modification aux renseignements suivants :
 - l'adresse de votre parrain;
 - vos nom et adresse;
 - le nom de votre parrain, notamment s'il s'agit d'un nouvel emploi avec un nouveau parrain.
5. Une fois que vous avez acquis les compétences et les ensembles de compétences indiqués dans les zones non ombrées du présent document, vous devez remettre l'attestation de fin d'apprentissage (veuillez consulter l'annexe B) et votre registre dûment signé au bureau du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de votre région.

Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs

Les registres déterminent les compétences à acquérir en milieu de travail pour un métier donné ainsi que le programme de formation correspondant.

Le présent registre a été rédigé sous forme d'énoncés concis qui décrivent chacune des compétences que doit acquérir l'apprenti ou l'apprentie en vue de pouvoir exercer son métier comme il faut. Être compétent signifie être capable de donner un rendement conforme à la norme requise.

En utilisant ce registre, les formateurs pourront s'assurer que les apprentis acquièrent les compétences nécessaires à leur métier.

Les formateurs et les apprentis doivent valider les compétences acquises avec succès en apposant leur signature et en indiquant la date à l'endroit approprié.

Le contenu détaillé de chaque compétence ne constitue pas une liste inclusive; il s'agit plutôt d'une illustration de l'orientation voulue pour l'acquisition de chaque compétence.

Les formateurs doivent apposer leur signature en se fondant sur leur évaluation et leur jugement professionnel indiquant que les apprentis ont acquis les compétences décrites ci-dessus. La signature du formateur ou de la formatrice ne constitue pas une garantie générale ou une garantie du comportement futur de l'apprenti ou de l'apprentie.

Les parrains qui participent à ce programme de formation sont désignés comme signataires autorisés et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée.

SÉCURITÉ

Les méthodes et les conditions de travail sécuritaires, la prévention des accidents et la préservation de la santé revêtent une importance primordiale dans le cadre des programmes d'apprentissage en Ontario. Ces responsabilités sont partagées et elles exigent les efforts conjoints du gouvernement, des parrains, des employeurs, des employés et de la population. En conséquence, il est impératif que toutes les parties soient conscientes des circonstances qui peuvent causer une blessure ou un préjudice. On peut créer des expériences d'apprentissage et des milieux sécuritaires en contrôlant les variables et les comportements qui peuvent causer un accident ou une blessure, ou y contribuer.

Il est généralement reconnu qu'une attitude sécuritaire contribue à un milieu sans accident. Une saine attitude envers la prévention des accidents est bénéfique pour tous.

Les gens de métier sont probablement, parmi toute la main-d'œuvre, les travailleurs les plus exposés aux dangers; en conséquence, ils doivent bien connaître et appliquer la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et ses règlements traitant de la sécurité personnelle, ainsi que les règles de sécurité personnelle pertinentes à chaque tâche.

Aspects juridiques et administratifs de la sécurité

La prévention des accidents et le maintien de conditions de travail sécuritaires sont des responsabilités qui reviennent à l'employeur et à l'employé.

Responsabilités de l'employeur – L'employeur doit :

- installer et entretenir du matériel de sécurité et des dispositifs de protection;
- s'assurer que l'on porte des vêtements de travail sécuritaires;
- appliquer des méthodes de travail sécuritaires;
- fournir des dispositifs de protection pour les machines, le matériel et les outils;
- se conformer à tous les règlements sur la prévention des accidents;
- former les employés sur l'utilisation sécuritaire du matériel.

Responsabilités de l'employé – L'employé doit :

- travailler conformément aux règlements sur la sécurité ayant trait au milieu du travail;
- travailler de manière sécuritaire pour lui-même, pour ses collègues et pour le public.

Responsabilités de l'Agence pour la santé et la sécurité au travail :

- L'Agence pour la santé et la sécurité au travail (ministère du Travail de l'Ontario) effectue des inspections périodiques des milieux de travail afin de s'assurer du respect des règlements de sécurité de l'industrie.

RÉSUMÉ DU PROGRAMME D'APPRENTISSAGE

Le champ d'exercice du métier de TECHNICIEN OU TECHNICIENNE D'ÉQUIPEMENT LOURD est décrit à l'article 12 du Règlement de l'Ontario 277/11 pris en application de la LOMOA et se lit comme suit :

Le champ d'exercice du métier de technicien ou technicienne d'équipement lourd comprend l'inspection, le diagnostic, la réparation et la vérification de la réparation de l'équipement lourd suivant :

1. moteurs;
2. systèmes de gestion du moteur;
3. systèmes d'admission et d'échappement et dispositifs antipollution;
4. systèmes électriques – démarrage et charge;
5. systèmes hydrauliques;
6. embrayages et boîtes de vitesses;
7. arbres de transmission, ponts moteurs et mécanismes de réduction finale;
8. systèmes de direction;
9. systèmes de freinage;
10. systèmes de suspension;
11. systèmes d'alimentation en air et systèmes pneumatiques auxiliaires;
12. systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation;
13. carrosserie et garniture;
14. pneus, roues, cadres et trains de roulement;
15. matériel de terrassement. Règl. de l'Ont. 277/11, art. 12.

Bien que le registre se fonde sur la portée du champ d'exercice décrit dans le règlement (article 12 du Règlement de l'Ontario 277/11 pris en application de la LOMOA), le registre ne prétend ni augmenter ni modifier la portée du champ d'exercice fourni dans le règlement.

Lignes directrices du programme

Durée de la formation en milieu de travail

L'industrie a établi qu'un apprenti ou une apprentie doit suivre **6 280** heures de formation en milieu de travail pour acquérir les compétences professionnelles requises. Cette durée peut varier en fonction des circonstances.

Durée de la formation en établissement

L'industrie a établi qu'un apprenti ou une apprentie doit suivre **720** heures de formation en établissement pour terminer le programme d'études associé au programme de formation.

Ratio compagnon-apprenti

Même si certains métiers régis par la LOMOA sont assujettis aux ratios compagnon-apprenti (ratios) fixés par voie de règlement, ce métier n'en fait **pas** partie. L'industrie a plutôt recommandé un ratio exigé de compagnon-apprenti de un (1) compagnon (ou de personnes considérées comme telles) pour un (1) apprenti pour que ce dernier reçoive une formation en milieu de travail adéquate dans le cadre de ce programme.

Exigences du programme

Taux de rémunération : Aucun taux de rémunération n'a été fixé par règlement pour ce métier.

Classification comme métier à accréditation obligatoire ou facultative

Les règlements pris en application de la LOMOA régissent les métiers réglementés en Ontario et leur classification dans la catégorie « à accréditation obligatoire » ou la catégorie « à accréditation facultative ». Le métier de TECHNICIEN OU TECHNICIENNE D'ÉQUIPEMENT LOURD est un métier à accréditation FACULTATIVE.

Compétences essentielles

Certaines compétences s'avèrent essentielles au travail, dans les études et dans la vie de tous les jours. Elles fournissent les bases nécessaires à l'apprentissage de toutes les autres compétences et permettent aux gens d'évoluer sur le plan professionnel et de s'adapter au changement dans leur milieu de travail. Grâce à des recherches approfondies, le gouvernement du Canada et d'autres organismes nationaux et internationaux ont établi et validé neuf compétences essentielles. Ces compétences sont mises en application de différentes façons dans presque toutes les professions et dans la vie quotidienne.

Divers outils approuvés par le Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage (CCDA) ont été mis au point dans le but de soutenir les apprentis dans le cadre de leur formation et de mieux les préparer à une carrière dans les métiers. On peut utiliser ces outils de façon autonome ou avec l'aide d'une personne de métier, d'un formateur ou d'une formatrice, d'un employeur, d'un enseignant ou d'une enseignante ou d'un mentor pour :

- comprendre comment les compétences essentielles sont utilisées dans les métiers;
- se renseigner sur les points forts et les points à améliorer à l'égard d'une compétence essentielle donnée;
- parfaire ses compétences essentielles et accroître ses chances de succès dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

On trouvera un lien vers le profil complet des compétences essentielles des métiers désignés Sceau rouge à l'adresse www.red-seal.ca.

Admissibilité à l'attestation de fin d'apprentissage

L'apprenti ou l'apprentie doit :

- acquérir toutes les compétences obligatoires (non ombrées) énoncées dans le registre;
- terminer la formation en classe décrite dans la norme de formation en établissement approuvée par l'industrie et le MFCU.

Il incombe à l'apprenti ou à l'apprentie de remplir un dossier d'attestation de la formation, sous forme soit d'un registre, soit d'un sommaire de la formation de l'Ordre des métiers de l'Ontario. Le parrain et le formateur ou la formatrice doivent le signer une fois que l'apprenti ou l'apprentie a acquis les compétences liées au métier visé.

Admissibilité à l'examen (dans le cas des candidats au certificat de qualification autres que celui des apprentis)

Le candidat ou la candidate doit :

- fournir une preuve de ses capacités à l'égard de toutes les compétences obligatoires (non ombrées) énoncées dans le registre ou le sommaire de la formation par l'apprentissage;
- démontrer qu'il ou elle a suivi **7 000** heures de formation en milieu de travail.

FORMATION DES APPRENTIS

Conseils à l'intention des apprentis

N'oubliez pas que l'apprentissage est un processus qui prend du temps. Voici une liste de conseils et d'outils supplémentaires qui vous permettront de tirer le maximum de votre formation par l'apprentissage.

- Adoptez des habitudes de travail sécuritaires.
- Utilisez votre registre d'apprentissage comme journal de bord pour faire le suivi des compétences acquises.
- Écoutez les suggestions de votre formateur ou formatrice.
- Parlez de vos besoins de formation avec votre parrain.
- Examinez votre plan d'apprentissage avec votre conseiller ou conseillère en formation, votre formateur ou formatrice ou votre parrain.
- Posez des questions à votre formateur ou formatrice si vous n'êtes pas certain ou certaine de la compétence que vous devez acquérir ou des outils ou du matériel que vous devez utiliser pour effectuer votre travail.
- Faites preuve d'enthousiasme et adoptez de bonnes habitudes de travail.
- Une fois que vous avez démontré avoir acquis une compétence, confirmez cet état de fait en apposant votre signature à l'endroit prévu à cette fin et veillez à ce que votre formateur ou formatrice fasse de même. De plus, veillez à ce que votre parrain appose sa signature à l'endroit prévu à cette fin une fois que vous avez démontré avoir acquis un « ensemble de compétences ».

Parrain

Les parrains doivent s'assurer que toutes les modalités du contrat d'apprentissage enregistré sont respectées. En vertu du contrat d'apprentissage enregistré, ils doivent veiller à ce que les apprentis reçoivent la formation exigée dans le cadre d'un programme d'apprentissage. À titre de signataires de ce contrat, ils sont désignés comme « signataires autorisés » de l'attestation de compétences de l'apprenti ou de l'apprentie et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée.

Conseils à l'intention des parrains

- Choisissez un formateur ou une formatrice qui a de bonnes aptitudes à la communication et qui travaille bien avec les autres.
- Assurez-vous que l'apprenti ou l'apprentie travaille toujours sous la direction d'un formateur ou d'une formatrice qualifié(e) ou qu'il ou elle y a accès.
- Invitez le formateur ou la formatrice à suivre des cours de perfectionnement (p. ex., programme de formation des formateurs, programmes à l'intention des mentors, etc.).
- Encouragez l'adoption d'habitudes de travail sécuritaires.
- Donnez du temps au formateur ou à la formatrice pour démontrer les compétences à l'apprenti ou à l'apprentie.
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti ou à l'apprentie pour qu'il ou elle apprenne le métier.
- Veillez à ce que l'apprenti ou l'apprentie reçoive la formation en milieu de travail diversifiée présentée dans ce document.

- Établissez des attentes claires et reconnaissez le bon rendement.
- Faites participer à la fois l'apprenti ou l'apprentie et le formateur ou la formatrice à l'élaboration du plan d'apprentissage et observez leur travail fréquemment.
- Donnez une rétroaction constructive et faites régulièrement des évaluations du rendement auxquelles participent l'apprenti ou l'apprentie ainsi que le formateur ou la formatrice.
- Servez-vous du registre comme d'un outil de suivi dans le cadre des évaluations régulières du rendement.
- Remplissez l'attestation de compétences dès que l'apprenti ou l'apprentie a démontré avoir acquis les compétences visées.

Formateur ou formatrice

Un formateur ou une formatrice est une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti ou l'apprentie doit se conformer en milieu de travail. Dans les métiers à accréditation obligatoire, un formateur ou une formatrice doit détenir un certificat de qualification valide et être membre de l'Ordre des métiers dans la catégorie Compagnons.

Dans les métiers à accréditation facultative, un formateur ou une formatrice est une personne qui remplit l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- détenir un certificat de qualification valide et être membre de l'Ordre des métiers dans la catégorie Compagnons;
- détenir une attestation d'adhésion à l'Ordre des métiers dans la catégorie Ouvriers qualifiés;
- détenir un certificat de qualification antérieurement délivré par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités;
- détenir un certificat d'apprentissage du métier;
- avoir terminé la formation en milieu de travail (compétences et [ou] heures d'apprentissage, selon le cas) et la formation en établissement du programme d'apprentissage du métier;
- posséder une expérience de travail équivalente à celle du programme d'apprentissage (être admissible à l'adhésion à l'Ordre dans la catégorie Compagnons ou Ouvriers qualifiés) ou avoir les compétences indiquées dans le registre.

Le formateur ou la formatrice chargé(e) de l'enseignement théorique n'est pas autorisé(e) à confirmer l'acquisition des compétences apparaissant dans le présent registre.

Dans le cas du présent métier, le formateur ou la formatrice doit avoir acquis les compétences professionnelles, mais n'est pas tenu(e) d'être membre de l'Ordre des métiers ou d'être titulaire d'un certificat de qualification.

Conseils à l'intention des formateurs

Les formateurs doivent veiller à ce que les apprentis acquièrent les compétences qui sont indiquées dans le présent document. Voici une liste de conseils et d'outils qui visent à aider les formateurs à superviser les apprentis.

- Faites preuve d'habitudes exemplaires de prudence au travail.
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti ou à l'apprentie pour qu'il ou elle apprenne le métier.
- Traitez les apprentis équitablement et avec respect.
- Examinez le registre avec l'apprenti ou l'apprentie et mettez au point un plan de formation.
- Établissez des attentes claires et reconnaissez le bon rendement.

- Veillez à ce que l'apprenti ou l'apprentie reçoive la formation en milieu de travail présentée dans ce document.
- Encouragez l'apprenti ou l'apprentie à poser des questions et répondez-y.
- Faites preuve de patience.
- Expliquez et démontrez les compétences.
- Donnez régulièrement de la rétroaction.
- Lorsque l'apprenti ou l'apprentie a acquis des compétences, confirmez cet état de fait en apposant votre signature aux endroits prévus à cette fin.
- Servez-vous du registre comme d'un guide pour évaluer les compétences dans chacun des domaines. En utilisant le registre, les formateurs pourront s'assurer que les apprentis acquièrent les compétences qui y sont énoncées.

AVIS DE COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

1. À tout moment durant votre formation par l'apprentissage, on pourra vous demander de présenter ce registre au ministère de la Formation et des Collèges et Universités. Vous devrez produire l'attestation de fin d'apprentissage signée au ministère de la Formation et des Collèges et Universités afin de terminer votre programme. Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités utilisera vos renseignements personnels pour administrer et financer le système de formation par l'apprentissage de l'Ontario, notamment pour confirmer que vous avez terminé votre apprentissage et pour délivrer votre certificat d'apprentissage.
2. Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités communiquera des renseignements concernant la fin de votre programme d'apprentissage et votre certificat d'apprentissage à l'Ordre des métiers de l'Ontario, qui en a besoin pour s'acquitter de ses responsabilités.
3. Le ministère recueille, utilise et divulgue vos renseignements personnels en vertu de la *Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage*.
4. Si vous avez des questions au sujet de la collecte, de l'utilisation et de la divulgation de vos renseignements personnels par le ministère, veuillez communiquer avec la personne suivante :

Directeur, InfoCentre Emploi Ontario
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités
33, rue Bloor Est, 2^e étage, Toronto (Ontario) M7A 2S3
Numéro sans frais : 1 800 387-5656; Toronto : 416 326-5656
ATS : 1 866 553-6339 ou 416 325-4084

PROFIL DE L'ANALYSE DES COMPÉTENCES

(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis et démontrés.)

ENSEMBLES DE COMPÉTENCES

COMPÉTENCES

CONSIGNES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL U8000.0	Déterminer les dangers potentiels pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail et prendre des mesures correctives pour les éliminer	Manipuler, entreposer et éliminer les matières dangereuses utilisées au travail	Porter et entretenir le matériel de protection individuelle	Se conformer à la législation régissant le milieu de travail	Interpréter et mettre en pratique l'information relative à l'entretien
	8000.01	8000.02	8000.03	8000.04	8000.05
	Faire preuve d'ordre sur le lieu de travail	Se conformer au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)			
	8000.06	8000.07			
MOTEURS U8001.0	Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications	Diagnostiquer et dépanner les circuits de refroidissement et leurs composants	Réparer les circuits de refroidissement et leurs composants	Vérifier les réparations des circuits de refroidissement et de leurs composants	Diagnostiquer et dépanner les systèmes de lubrification du moteur et leurs composants
	8001.01	8001.02	8001.03	8001.04	8001.05
	Réparer les systèmes de lubrification du moteur et leurs composants	Vérifier les réparations des systèmes de lubrification du moteur et de leurs composants	Diagnostiquer et dépanner les culasses et leurs composants	Réparer les culasses et leurs composants	Vérifier les réparations des culasses et de leurs composants
	8001.06	8001.07	8001.08	8001.09	8001.10
	Diagnostiquer et dépanner les blocs-moteurs et leurs composants	Réparer les blocs-moteurs et leurs composants	Vérifier les réparations des blocs-moteurs et de leurs composants		
	8001.11	8001.12	8001.13		

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE D'ÉQUIPEMENT LOURD

CIRCUITS D'ALIMENTATION EN CARBURANT U8002.0	Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de sous-systèmes d'alimentation en carburant et leurs applications 8002.01	Diagnostiquer et dépanner les sous-systèmes d'alimentation en carburant et leurs composants 8002.02	Réparer les sous-systèmes d'alimentation en carburant et leurs composants 8002.03	Vérifier les réparations des sous-systèmes d'alimentation en carburant et de leurs composants 8002.04	Procéder à une inspection visuelle des systèmes d'alimentation en carburant à commande mécanique et de leurs composants 8002.05
	Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'alimentation en carburant à commande mécanique et leurs composants 8002.06	Réparer les systèmes d'alimentation en carburant à commande mécanique et leurs composants 8002.07	Vérifier les réparations des systèmes d'alimentation en carburant à commande mécanique et de leurs composants 8002.08	Effectuer la mise au point des moteurs à commande mécanique 8002.09	Procéder à une inspection visuelle des systèmes de gestion du carburant à commande électronique et de leurs composants 8002.10
	Diagnostiquer et dépanner les systèmes de gestion du carburant à commande électronique et leurs composants 8002.11	Réparer les systèmes de gestion du carburant à commande électronique et leurs composants 8002.12	Vérifier les réparations des systèmes de gestion du carburant à commande électronique et de leurs composants 8002.13	Effectuer la mise au point de moteurs à commande électronique 8002.14	
SYSTÈMES D'ADMISSION ET D'ÉCHAPPEMENT ET DISPOSITIFS ANTIPOLLUTION U8003.0	Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes d'admission et d'échappement et leurs applications 8003.01	Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'admission et d'échappement et leurs composants 8003.02	Réparer les systèmes d'admission et d'échappement et leurs composants 8003.03	Vérifier les réparations des systèmes d'admission et d'échappement et de leurs composants 8003.04	Procéder à une inspection visuelle et déterminer les turbocompresseurs, les soufflantes et leurs composants 8003.05
	Diagnostiquer et dépanner les turbocompresseurs, les soufflantes et leurs composants 8003.06	Réparer les turbocompresseurs, les soufflantes et leurs composants 8003.07	Vérifier les réparations des turbocompresseurs, des soufflantes et de leurs composants 8003.08	Procéder à une inspection visuelle et déterminer les systèmes antipollution et leurs composants 8003.09	Diagnostiquer et dépanner les systèmes antipollution et leurs composants 8003.10
	Réparer les dispositifs antipollution et leurs composants 8003.11	Vérifier les réparations des dispositifs antipollution et de leurs composants 8003.12			
SYSTÈMES ÉLECTRIQUES U8004.0	Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications 8004.01	Diagnostiquer et dépanner les batteries 8004.02	Entretien et charger ou survolter les batteries 8004.03	Diagnostiquer et dépanner les systèmes de démarrage et leurs composants 8004.04	Réparer les systèmes de démarrage et leurs composants 8004.05

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE D'ÉQUIPEMENT LOURD

	Vérifier les réparations des systèmes de démarrage et de leurs composants 8004.06	Diagnostiquer et dépanner les systèmes de charge et leurs composants 8004.07	Réparer les systèmes de charge et leurs composants 8004.08	Vérifier les réparations des systèmes de charge et de leurs composants 8004.09	Diagnostiquer et dépanner les systèmes électriques, électroniques et commandés par ordinateur et leurs composants 8004.10
	Réparer les systèmes électriques, électroniques et commandés par ordinateur et leurs composants 8004.11	Vérifier les réparations des systèmes électriques, électroniques et commandés par ordinateur et de leurs composants 8004.12	Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'entraînement hybride et leurs composants 8004.13	Réparer les systèmes d'entraînement hybride et leurs composants 8004.14	Vérifier les réparations des systèmes d'entraînement hybride et de leurs composants 8004.15
SYSTÈMES HYDRAULIQUES U8005.0	Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes hydrauliques électroniques, commandés par ordinateur, mécaniques et à commande pilote et leurs applications 8005.01	Diagnostiquer et dépanner les systèmes hydrauliques mécaniques et à commande pilote et leurs composants 8005.02	Réparer les systèmes hydrauliques mécaniques et à commande pilote et leurs composants 8005.03	Vérifier les réparations des systèmes hydrauliques mécaniques et à commande pilote et de leurs composants 8005.04	Diagnostiquer et dépanner les systèmes hydrauliques électroniques et commandés par ordinateur et leurs composants 8005.05
	Réparer les systèmes hydrauliques électroniques et commandés par ordinateur et leurs composants 8005.06	Vérifier les réparations des systèmes hydrauliques électroniques et commandés par ordinateur et de leurs composants 8005.07			
SYSTÈMES HYDROSTATIQUES ET BOÎTES DE VITESSES U8006.0	Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes hydrostatiques et de boîtes de vitesse et leurs applications 8006.01	Diagnostiquer et dépanner les embrayages et leurs composants 8006.02	Réparer les embrayages et leurs composants 8006.03	Vérifier les réparations des embrayages et de leurs composants 8006.04	Diagnostiquer et dépanner les boîtes de vitesses / boîtes de transfert manuelles et leurs composants 8006.05
	Réparer les boîtes de vitesses / boîtes de transfert manuelles et leurs composants 8006.06	Vérifier les réparations des boîtes de vitesses / boîtes de transfert manuelles et de leurs composants 8006.07	Diagnostiquer et dépanner les convertisseurs de couple, les embrayages de verrouillage et leurs composants 8006.08	Réparer les convertisseurs de couple, les embrayages de verrouillage et leurs composants 8006.09	Vérifier les réparations des convertisseurs de couple, des embrayages de verrouillage et de leurs composants 8006.10
	Diagnostiquer et dépanner les servotransmissions et leurs composants 8006.11	Réparer les servotransmissions et leurs composants 8006.12	Vérifier les réparations des servotransmissions et de leurs composants 8006.13	Diagnostiquer et dépanner les boîtes de vitesses hydrostatiques et leurs composants 8006.14	Réparer les boîtes de vitesses hydrostatiques et leurs composants 8006.15

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE D'ÉQUIPEMENT LOURD

	Vérifier les réparations des boîtes de vitesses hydrostatiques et de leurs composants	Diagnostiquer et dépanner les composants électriques, électroniques et commandés par ordinateur des servotransmissions et des boîtes de vitesses hydrostatiques	Réparer les composants électriques, électroniques et commandés par ordinateur des servotransmissions et des boîtes de vitesses hydrostatiques	Vérifier les réparations des composants électriques, électroniques et commandés par ordinateur des servotransmissions et des boîtes de vitesses hydrostatiques	
	8006.16	8006.17	8006.18	8006.19	
ARBRES DE TRANSMISSION, PONTS MOTEURS ET MÉCANISMES DE RÉDUCTION FINALE	Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications	Diagnostiquer et dépanner les arbres de transmission, les ponts moteurs, les mécanismes de réduction finale et leurs composants	Réparer les arbres de transmission, les ponts moteurs, les mécanismes de réduction finale et leurs composants	Vérifier les réparations des arbres de transmission, des ponts moteurs, des mécanismes de réduction finale et de leurs composants	
U8007.0	8007.01	8007.02	8007.03	8007.04	
SYSTÈMES DE DIRECTION	Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications	Diagnostiquer et dépanner les systèmes de direction et leurs composants	Réparer les systèmes de direction et leurs composants	Vérifier les réparations des systèmes de direction et de leurs composants	Diagnostiquer et dépanner les embrayages et les freins de direction et leurs composants
U8008.0	8008.01	8008.02	8008.03	8008.04	8008.05
	Réparer les embrayages et les freins de direction et leurs composants	Vérifier les réparations des embrayages et des freins de direction et de leurs composants			
	8008.06	8008.07			
SYSTÈMES DE FREINAGE	Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications	Diagnostiquer et dépanner les systèmes de freinage mécaniques et hydrauliques et leurs composants	Réparer les systèmes de freinage mécaniques et hydrauliques et leurs composants	Vérifier les réparations des systèmes de freinage mécaniques et hydrauliques et de leurs composants	Diagnostiquer et dépanner les systèmes de freinage pneumatiques et leurs composants
U8009.0	8009.01	8009.02	8009.03	8009.04	8009.05
	Réparer les systèmes de freinage pneumatiques et leurs composants	Vérifier les réparations des systèmes de freinage pneumatiques et de leurs composants			
	8009.06	8009.07			
SYSTÈMES DE SUSPENSION	Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications	Diagnostiquer et dépanner les systèmes de suspension et leurs composants	Réparer les systèmes de suspension et leurs composants	Vérifier les réparations des systèmes de suspension et de leurs composants	
U8010.0	8010.01	8010.02	8010.03	8010.04	

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE D'ÉQUIPEMENT LOURD

SYSTÈMES DE RÉGULATION DE CLIMATISATION	Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications	Diagnostiquer et dépanner les systèmes de régulation de climatisation et leurs composants	Réparer les systèmes de régulation de climatisation et leurs composants	Vérifier les réparations des systèmes de régulation de climatisation et de leurs composants	
U8011.0	8011.01	8011.02	8011.03	8011.04	
ÉLÉMENTS DE STRUCTURE ET ACCESSOIRES	Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs composants	Diagnostiquer et dépanner les éléments de structure et les accessoires	Réparer les éléments de structure et les accessoires	Vérifier les réparations des éléments de structure et des accessoires	
U8012.0	8012.01	8012.02	8012.03	8012.04	
PNEUS, ROUES, CADRES ET TRAINS DE ROULEMENT	Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs composants	Diagnostiquer et dépanner les pneus, les roues et leurs composants	Installer, déposer ou remplacer les roues et leurs composants	Vérifier l'installation, la dépose ou le remplacement des roues et de leurs composants	Diagnostiquer et dépanner les trains de roulement et leurs composants
U8013.0	8013.01	8013.02	8013.03	8013.04	8013.05
	Réparer les trains de roulement et leurs composants	Vérifier les réparations des trains de roulement et de leurs composants			
	8013.06	8013.07			
MATÉRIEL DE TERRASSEMENT ET ACCESSOIRES	Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications	Diagnostiquer et dépanner le matériel de terrassement, les accessoires et leurs composants	Réparer le matériel de terrassement, les accessoires et leurs composants	Vérifier les réparations du matériel de terrassement, des accessoires et de leurs composants	
U8014.0	8014.01	8014.02	8014.03	8014.04	

U8000.0 CONSIGNES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT

Se conformer aux consignes de santé et de sécurité au travail en reconnaissant les dangers potentiels pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail, en prenant les mesures correctives qui s'imposent pour les éliminer, en manipulant, en entreposant et en éliminant les matières dangereuses sur le lieu de travail, en portant et en entretenant le matériel de protection personnelle, en se conformant à la législation régissant le milieu de travail, en interprétant et en appliquant l'information relative à l'entretien, en faisant preuve d'ordre sur le lieu de travail et en se conformant aux lignes directrices du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) conformément à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, à la *Loi sur les mines*, à la *Loi sur la protection de l'environnement*, à la réglementation gouvernementale, aux politiques de l'entreprise et aux recommandations du fabricant.

COMPÉTENCES

8000.01 Déterminer les dangers potentiels pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail et prendre des mesures correctives pour les éliminer, notamment en ce qui concerne les gaz d'échappement excessifs et (ou) les émanations explosives, la poussière, les niveaux de bruit et les dangers électriques et mécaniques (p. ex., conduites d'air endommagées ou défectueuses, ou aération insuffisante), de manière à réduire au minimum les risques de blessure et de dommage au matériel, aux véhicules et à l'environnement, conformément à la réglementation gouvernementale, aux spécifications du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N ^o d'identification de l'Ordre des métiers

◇ Un formateur ou une formatrice peut être un compagnon, un superviseur ou une superviseuse ou un(e) employé(e) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e), mais il ne peut pas être un formateur d'une école de métiers.

8000.02 Manipuler, entreposer et éliminer les matières dangereuses utilisées au travail, notamment les solvants, les lubrifiants et les liquides neufs et usés, la poussière de freins, l'acide de batterie, les réfrigérants et les gaz, en utilisant le matériel de protection individuelle ainsi que les dispositifs de manutention et d'entreposage prescrits de manière à éviter les blessures et la contamination de l'environnement, conformément à la réglementation gouvernementale, au cahier des charges du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8000.03 Porter et entretenir le matériel de protection individuelle, y compris les dispositifs protégeant les yeux, les oreilles, les mains, le système respiratoire, le corps et les pieds, en veillant à ce qu'ils soient bien ajustés et qu'ils assurent un maximum de protection à la personne qui les porte compte tenu de la tâche à exécuter, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8000.04 Se conformer à la législation régissant le milieu de travail relativement à la sécurité routière, aux pièces, aux garanties, à la santé et à la sécurité au travail, à la protection de l'environnement, ainsi qu'aux pratiques commerciales et professionnelles, notamment : Se conformer aux lois régissant le milieu du travail, y compris la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, la *Loi sur les réparations de véhicules automobiles*, le *Code de la route*, la *Loi sur les mines* et la *Loi sur la protection de l'environnement*, en déterminant les responsabilités personnelles et légales des techniciens et des propriétaires de véhicules au cours des inspections sur la sécurité des véhicules, du contrôle des émanations, de la rédaction des devis de réparation et des réparations et (ou) du remplacement des pièces défectueuses, conformément à la réglementation gouvernementale.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8000.05 **Interpréter et mettre en pratique l'information relative à l'entretien**, notamment les bulletins d'entretien, les manuels et les catalogues de pièces, en repérant et en relevant le numéro d'identification du véhicule (NIV) et en consultant les systèmes informatisés et les systèmes d'information de manière que l'entretien ou la réparation soit effectué, conformément aux politiques de l'entreprise et aux recommandations du fabricant.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8000.06 **Faire preuve d'ordre sur le lieu de travail** en mettant en pratique les méthodes de prévention des incendies, notamment en assurant l'ordre et la propreté des aires de travail, en repérant et en éliminant les risques d'incendie, en nettoyant la graisse ou les déversements d'huile et (ou) d'autres liquides, en veillant à ce que rien ne gêne la circulation dans les aires de travail et en rangeant et en utilisant de façon sécuritaire les outils et le matériel d'atelier de manière à réduire au minimum les risques d'accident ou de blessure pour autrui et soi-même, conformément à la réglementation gouvernementale et aux politiques de l'entreprise.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8000.07 **Se conformer aux lignes directrices du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)**, notamment en lisant et en interprétant les étiquettes et les fiches signalétiques santé-sécurité (FSSS) et en s'assurant que la formation sur les règlements et les pratiques du SIMDUT est donnée, conformément à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U8000 : CONSIGNES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain
--------------------------	-------------------------	-------------------------------

U8001.0 MOTEURS

OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les moteurs en procédant à une inspection visuelle et en diagnostiquant, en dépannant et en réparant les circuits de refroidissement et leurs composants, les systèmes de lubrification du moteur et leurs composants, les culasses et leurs composants et les blocs-moteurs et leurs composants, ainsi qu'en vérifiant la réparation, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

COMPÉTENCES

8001.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications, en vérifiant les éléments usés, desserrés, endommagés, manquants, contaminés ou défectueux et les fuites, y compris les radiateurs et les réservoirs, les bouchons de radiateur, les volets et leurs commandes, les filtres, les culasses, les vases d'expansion/de récupération, les fluides, les lubrifiants, les mécanismes d'entraînement des ventilateurs, les pompes, les commandes et les actionneurs, les ressorts, les blocs-moteurs, les courroies, les poulies, les conduites, les tuyaux, les raccords, les échangeurs de chaleur, les joints d'étanchéité, les joints toriques, les carters d'huile, les soupapes, les régulateurs thermiques, les mécanismes d'entraînement, les dispositifs de protection des circuits, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8001.02 Diagnostiquer et dépanner les circuits de refroidissement et leurs composants, y compris les radiateurs et les réservoirs, les bouchons de radiateur, les volets et les commandes, les vases d'expansion/de récupération, le liquide de refroidissement, les lubrifiants, les mécanismes d'entraînement des ventilateurs, les pompes à liquide de refroidissement, les commandes et les actionneurs, les courroies, les conduites, les tuyaux, les raccords, les échangeurs de chaleur, les joints d'étanchéité, les joints toriques, les canalisations, les valves, les régulateurs de température, les mécanismes d'entraînement, les dispositifs de protection des circuits, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la terre, l'acheminement des fils, des conduites et des tuyaux, la lubrification, les fuites, les odeurs, la température, la déformation, la corrosion, la contamination, la couleur, les vibrations, le bruit et le type et le débit de liquide de refroidissement et en se servant d'outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, et d'un analyseur de liquide de refroidissement, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8001.03 Réparer les circuits de refroidissement et leurs composants, y compris les radiateurs et les réservoirs, les bouchons de radiateur, les volets et les commandes, les vases d'expansion/de récupération, le liquide de refroidissement, les lubrifiants, les mécanismes d'entraînement des ventilateurs, les pompes à liquide de refroidissement, les commandes et les actionneurs, les courroies, les conduites, les tuyaux, les raccords, les échangeurs de chaleur, les joints d'étanchéité, les joints toriques, les canalisations, les soupapes, les régulateurs de température, les mécanismes d'entraînement, les dispositifs de protection des circuits, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf ou en les échangeant, et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8001.04 **Vérifier les réparations des systèmes de refroidissement et de leurs composants**, y compris les radiateurs et les réservoirs, les bouchons de radiateur, les volets et les commandes, les vases d'expansion/de récupération, le liquide de refroidissement, les lubrifiants, les mécanismes d'entraînement des ventilateurs, les pompes à liquide de refroidissement, les commandes et les actionneurs, les courroies, les conduites, les tuyaux, les raccords, les échangeurs de chaleur, les joints d'étanchéité, les joints toriques, les canalisations, les valves, les régulateurs de température, les mécanismes d'entraînement, les dispositifs de protection des circuits, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, d'un analyseur de liquide de refroidissement et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8001.05 **Diagnostiquer et dépanner les systèmes de lubrification du moteur et leurs composants**, y compris les pompes, les filtres et les boîtiers, les conduites, les tuyaux, les raccords, les joints d'étanchéité, l'huile, les injecteurs d'huile, les joints toriques, les échangeurs de chaleur, les clapets de dérivation et les dispositifs auxiliaires, les actionneurs, les dispositifs de surveillance, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la terre, l'acheminement des fils, des conduites et des tuyaux, la pression dans le carter, les fuites, les odeurs, la température, la déformation, la corrosion, la contamination, les fractures, la couleur, les vibrations, le bruit, et la pression et le niveau de l'huile, en se servant d'outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8001.06 Réparer les systèmes de lubrification du moteur et leurs composants, y compris les pompes, les filtres et les boîtiers, les conduites, les tuyaux, les raccords, les joints d'étanchéité, l'huile, les injecteurs d'huile, les joints toriques, les échangeurs de chaleur, les clapets de dérivation et les dispositifs auxiliaires, les actionneurs, les dispositifs de surveillance, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8001.07 Vérifier les réparations des systèmes de lubrification du moteur et de leurs composants, y compris les pompes, les filtres et les boîtiers, les conduites, les tuyaux, les raccords, les joints d'étanchéité, l'huile, les injecteurs d'huile, les joints toriques, les échangeurs de chaleur, les clapets de dérivation et les dispositifs auxiliaires, les actionneurs, les dispositifs de surveillance, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8001.08 Diagnostiquer et dépanner les culasses et leurs composants, y compris les sièges, les guides, les joints d'étanchéité, les liquides, les ressorts, les dispositifs de retenue, les culbuteurs, les soupapes, les mécanismes d'actionnement, les systèmes de frein moteur, les connecteurs, les dispositifs d'avertissement, les arbres à cames, les mécanismes d'entraînement, les tubes d'injection, les bouchons expansibles, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en effectuant des essais de pression, en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, le trajet des fils, la corrosion, l'érosion, la déformation, la température, les vibrations, les bruits, le calaminage, les fuites et les fissures, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8001.09 Réparer les culasses et leurs composants, y compris les sièges, les guides, les joints d'étanchéité, les liquides, les ressorts, les dispositifs de retenue, les culbuteurs, les soupapes, les mécanismes d'actionnement, les systèmes de frein moteur, les connecteurs, les dispositifs d'avertissement, les arbres à cames, les mécanismes d'entraînement, les tubes d'injection, les bouchons expansibles, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8001.10 **Vérifier les réparations des culasses et de leurs composants**, y compris les sièges, les guides, les joints d'étanchéité, les liquides, les ressorts, les dispositifs de retenue, les culbuteurs, les soupapes, les mécanismes d'actionnement, les systèmes de frein moteur, les connecteurs, les dispositifs d'avertissement, les arbres à cames, les mécanismes d'entraînement, les tubes d'injection, les bouchons expansibles, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en effectuant des essais de pression, en analysant le rendement et le fonctionnement, et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8001.11 **Diagnostiquer et dépanner les blocs-moteurs et leurs composants**, y compris les blocs-cylindres, les chemises, les pistons, les bielles, les paliers, les joints d'étanchéité, les vilebrequins, les volants moteurs, les arbres d'équilibrage, les trains d'engrenages, les arbres à cames, les rampes de culbuteurs, les amortisseurs de vibrations, les poulies, les mécanismes d'entraînement auxiliaires, les carters d'huile, les bouchons expansibles et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant l'usure, la température, la pression, la corrosion, la déformation, l'érosion, les fractures, les vibrations, le bruit, le calaminage et les fuites, et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

- 8001.12 Réparer les blocs-moteurs et leurs composants**, y compris les blocs-cylindres, les chemises, les pistons, les bielles, les paliers, les joints d'étanchéité, les vilebrequins, les volants moteurs, les arbres d'équilibrage, les trains d'engrenages, les arbres à cames, les rampes de culbuteurs, les amortisseurs de vibrations, les poulies, les mécanismes d'entraînement auxiliaires, les carters d'huile, les bouchons expansibles et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

- 8001.13 Vérifier les réparations des blocs-moteurs et de leurs composants**, y compris les blocs-cylindres, les chemises, les pistons, les bielles, les paliers, les joints d'étanchéité, les vilebrequins, les volants moteurs, les arbres d'équilibrage, les trains d'engrenages, les arbres à cames, les rampes de culbuteurs, les amortisseurs de vibrations, les poulies, les mécanismes d'entraînement auxiliaires, les carters d'huile, les bouchons expansibles et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, et utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U8001 : MOTEURS

Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain
--------------------------	-------------------------	-------------------------------

U8002.0 CIRCUITS D'ALIMENTATION EN CARBURANT

OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les systèmes d'alimentation en carburant en procédant à une inspection visuelle, en diagnostiquant, en dépannant et en réparant sous-systèmes d'alimentation en carburant et leurs composants, les systèmes d'alimentation en carburant à commande mécanique et leurs composants, ainsi que les systèmes de gestion du carburant à commande électronique et leurs composants et en vérifiant les réparations, ainsi qu'en procédant à la mise au point des moteurs à commande mécanique et électronique, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

COMPÉTENCES

8002.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de sous-systèmes d'alimentation en carburant et leurs applications, en vérifiant la présence de composants usés, lâches, endommagés, manquants ou défectueux, y compris le carburant, les réservoirs, les réchauffeurs, les refroidisseurs, les soupapes, les conduites d'alimentation et de retour, les tuyaux, les raccords, les événements, les filtres, les séparateurs, les pompes, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les panneaux de contrôle des systèmes, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8002.02 Diagnostiquer et dépanner les sous-systèmes d'alimentation en carburant et leurs composants, y compris le carburant, les réservoirs, les événements, les refroidisseurs, les soupapes, les filtres, les séparateurs, les réchauffeurs, les conduites d'alimentation et de retour, les tuyaux, les raccords, les raccords, les pompes, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les dispositifs de surveillance, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la terre, l'acheminement des fils, des conduites et des tuyaux, les odeurs, la température, la corrosion, la couleur, la contamination, la déformation, les vibrations, le bruit, la pression, les fractures et les fuites, en se servant d'outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8002.03 Réparer les sous-systèmes d'alimentation en carburant et leurs composants, y compris les réservoirs, les événements, les refroidisseurs, les soupapes, les filtres, les séparateurs, les réchauffeurs, les conduites d'alimentation et de retour, les tuyaux, les raccords, les pompes, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les dispositifs de surveillance, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les remplaçant, ou en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

- 8002.04** **Vérifier les réparations des sous-systèmes d'alimentation en carburant et de leurs composants**, y compris le carburant, les réservoirs, les événements, les refroidisseurs, les soupapes, les filtres, les séparateurs, les réchauffeurs, les conduites d'alimentation et de retour, les tuyaux, les raccords, les pompes, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les dispositifs de surveillance, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement au moyen d'outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

- 8002.05** **Procéder à une inspection visuelle des systèmes d'alimentation en carburant à commande mécanique et de leurs composants**, y compris le carburant, les conduites haute pression, les raccords, les événements, les filtres, les séparateurs, les réchauffeurs, les soupapes, les pompes, la tringlerie mécanique, les régulateurs, les anéroïdes, les soupapes de mélange air/carburant, les câbles, les injecteurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'odeur, la contamination, la déformation, la corrosion, la température, la couleur des gaz d'échappement, les fractures, le bruit, les vibrations et l'état du carburant, en utilisant des manomètres et des vacuomètres, des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8002.06 Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'alimentation en carburant à commande mécanique et leurs composants, y compris le carburant, les conduites haute pression, les tuyaux, les raccords, les événements, les filtres, les séparateurs, les réchauffeurs, les refroidisseurs, les soupapes, les pompes, la tringlerie mécanique, les régulateurs, les anéroïdes, les soupapes de mélange air/carburant, les câbles, les injecteurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'odeur, la contamination, la déformation, la corrosion, la température, la couleur des gaz d'échappement, les fractures, les vibrations, le bruit, le trajet des conduites et des tuyaux et l'état du carburant, en utilisant des manomètres et des vacuomètres, des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8002.07 Réparer les systèmes d'alimentation en carburant à commande mécanique et leurs composants, y compris les conduites haute pression, les raccords, les soupapes, les pompes, la tringlerie mécanique, les régulateurs, les anéroïdes, les soupapes de mélange air/carburant, les câbles, les injecteurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, en utilisant des outils à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8002.08 **Vérifier les réparations des systèmes d'alimentation en carburant à commande mécanique et de leurs composants**, y compris les conduites haute pression, les raccords, les soupapes, les pompes, la tringlerie mécanique, les régulateurs, les anéroïdes, les soupapes de mélange air/carburant, les systèmes antipollution, les câbles, les injecteurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement et le fonctionnement, en utilisant des manomètres et des vacuomètres, des outils à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8002.09 **Effectuer la mise au point des moteurs à commande mécanique**, en inspectant visuellement le carburant, en vérifiant la compression et la pression dans le carter, en vérifiant, en ajustant et (ou) en remplaçant les filtres à air et à carburant, les systèmes d'admission, les systèmes d'échappement, la pression et les commandes d'admission, les soupapes, le calage de la pompe d'injection, le réglage des régulateurs, en vérifiant la pression du système et la présence de fuites, en mettant à l'essai les injecteurs, les pompes d'injection, les circuits primaires d'alimentation en carburant, les dispositifs de démarrage à froid et les systèmes antipollution, et en utilisant des outils à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des manomètres, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

- 8002.10 Procéder à une inspection visuelle des systèmes de gestion du carburant à commande électronique et de leurs composants**, y compris les modules de commande électronique, les panneaux de contrôle des systèmes, les dispositifs de protection des circuits, les liaisons de données, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les soupapes, les collecteurs, les pompes, les conduites haute pression, les injecteurs et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement, le fonctionnement et la programmation, en vérifiant la tension du système, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, les codes de diagnostic, la température, la corrosion, le bruit et les vibrations, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

- 8002.11 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de gestion du carburant à commande électronique et leurs composants**, y compris les modules de commande électronique, les panneaux de contrôle des systèmes, les dispositifs de protection des circuits, les liaisons de données, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les soupapes, les collecteurs, les pompes, les conduites haute pression, les injecteurs, les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement, le fonctionnement et la programmation, en vérifiant la tension du système, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, les codes de diagnostic, la température, la corrosion, le bruit et les vibrations et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

- 8002.12 Réparer les systèmes de gestion du carburant à commande électronique et leurs composants**, y compris les modules de commande électronique, les panneaux de contrôle des systèmes, les dispositifs de protection des circuits, les liaisons de données, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les soupapes, les collecteurs, les pompes, les conduites haute pression, les injecteurs, les dispositifs de fixation et de montage en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, au moyen d'outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

- 8002.13 Vérifier les réparations des systèmes de gestion du carburant à commande électronique et de leurs composants**, y compris les modules de commande électronique, les panneaux de contrôle des systèmes, les dispositifs de protection des circuits, les liaisons de données, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les soupapes, les collecteurs, les pompes, les conduites haute pression, les injecteurs, les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement, le fonctionnement et la programmation, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8002.14 **Effectuer la mise au point de moteurs à commande électronique**, en procédant à une inspection visuelle du carburant, de la compression et de la pression dans le carter, en vérifiant, en ajustant et (ou) en remplaçant les filtres à air et à carburant, les systèmes d'admission, les systèmes d'échappement, la pression d'admission, le circuit électrique, les modules, les soupapes, les injecteurs-pompes électroniques, les pompes d'injection à commande électronique, les circuits primaires d'alimentation en carburant et les dispositifs de démarrage à froid, en vérifiant la pression du système, la présence de fuites, le calage de l'injection, les paramètres du module, le régime de ralenti et les dispositifs antipollution au moyen d'outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et de manomètres, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U8002 : CIRCUITS D'ALIMENTATION EN CARBURANT

Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain
--------------------------	-------------------------	-------------------------------

U8003.0 SYSTÈMES D'ADMISSION ET D'ÉCHAPPEMENT ET DISPOSITIFS ANTIPOLLUTION

OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les systèmes d'admission et d'échappement et les dispositifs antipollution en procédant à une inspection visuelle et en diagnostiquant, en dépannant et en réparant les systèmes d'admission et d'échappement et leurs composants; les turbocompresseurs, les soufflantes et leurs composants et les dispositifs antipollution et leurs composants, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

COMPÉTENCES

8003.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes d'admission et d'échappement et leurs applications, en vérifiant les fuites, les éléments usés, desserrés, manquants, endommagés ou défectueux, y compris les protecteurs thermiques, les enveloppes d'échappement, les collecteurs, les systèmes de pièges à particules, les limiteurs de pression de suralimentation, les turbocompresseurs, les soufflantes, les mécanismes d'entraînement, les convertisseurs, les tuyaux, les silencieux, les systèmes de frein moteur, les filtres à air, les refroidisseurs, les actionneurs, les joints d'étanchéité, les indicateurs, les dispositifs antipollution, les commandes électroniques, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N ^o d'identification de l'Ordre des métiers

8003.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'admission et d'échappement et leur composants, y compris les protecteurs thermiques, les enveloppes d'échappement, les collecteurs, les tuyaux, les silencieux, les systèmes de frein moteur, les convertisseurs, les filtres à air, les refroidisseurs, les indicateurs, les actionneurs, les joints d'étanchéité, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, les odeurs, le bruit, la pression, les restrictions, les vibrations, les déformations, la corrosion, les fractures, la couleur des gaz d'échappement, la température et les fuites, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8003.03 Réparer les systèmes d'admission et d'échappement et leurs composants, y compris les protecteurs thermiques, les enveloppes d'échappement, les collecteurs, les tuyaux, les silencieux, les systèmes de frein moteur, les convertisseurs, les filtres à air, les refroidisseurs, les indicateurs, les actionneurs, les joints d'étanchéité, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8003.04 **Vérifier les réparations des systèmes d'admission et d'échappement et de leurs composants**, y compris les protecteurs thermiques, les enveloppes d'échappement, les collecteurs, les tuyaux, les silencieux, les systèmes de frein moteur, les convertisseurs, les filtres à air, les refroidisseurs, les indicateurs, les actionneurs, les joints d'étanchéité, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement et le fonctionnement, et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8003.05 **Procéder à une inspection visuelle et déterminer les turbocompresseurs, les soufflantes et leurs composants**, en vérifiant les fuites, les éléments usés, desserrés, manquants, endommagés ou défectueux, y compris les turbocompresseurs, les soufflantes, les mécanismes d'entraînement, les limiteurs de pression de suralimentation, les tuyaux, les conduites, les raccords, les joints d'étanchéité, l'huile, les dispositifs de commande de pression d'admission, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8003.06 Diagnostiquer et dépanner les turbocompresseurs, les soufflantes et leurs composants, y compris les turbocompresseurs, les soufflantes, les mécanismes d'entraînement, les limiteurs de pression de suralimentation, la tuyauterie, les conduites, les raccords, les joints d'étanchéité, l'huile, les dispositifs de commande de pression d'admission, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, le trajet des conduites et des tuyaux, la pression, les étranglements, la température, la déformation, la corrosion, la contamination, les fractures, les fuites, la lubrification, le bruit et les vibrations, en utilisant des outils d'outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des jauges, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8003.07 Réparer les turbocompresseurs, les soufflantes et leurs composants, y compris les turbocompresseurs, les soufflantes, les mécanismes d'entraînement, les limiteurs de pression de suralimentation, la tuyauterie, les conduites, les raccords, les joints d'étanchéité, l'huile, les dispositifs de commande de pression d'admission, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, électriques, de précision et électroniques, des jauges et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8003.08 **Vérifier les réparations des turbocompresseurs, des soufflantes et de leurs composants**, y compris les turbocompresseurs, les soufflantes, les mécanismes d'entraînement, les limiteurs de pression de suralimentation, la tuyauterie, les conduites, les raccords, les joints d'étanchéité, l'huile, les dispositifs de commande de pression d'admission, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, électriques, de précision et électroniques, des jauges et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8003.09 **Procéder à une inspection visuelle et déterminer les dispositifs antipollution et leurs composants**, en vérifiant les fuites, les éléments usés, desserrés, manquants, endommagés ou défectueux, y compris les systèmes de recirculation des gaz d'échappement, les filtres à particules pour diesel, les catalyseurs d'oxydation diesel, les systèmes de réduction catalytique sélective, les systèmes d'injection de liquide d'échappement diesel, les turbocompresseurs, les soufflantes, les tuyaux, les raccords, les dispositifs de commande de pression d'admission, les modules de commande électronique, les convertisseurs, les épurateurs, l'huile, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage; conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8003.10 Diagnostiquer et dépanner les dispositifs antipollution et leurs composants, y compris les systèmes de recirculation des gaz d'échappement, les filtres à particules pour diesel, les catalyseurs d'oxydation diesel, les systèmes de réduction catalytique sélective, les systèmes d'injection de liquide d'échappement diesel, les turbocompresseurs, les soufflantes, les tuyaux, les raccords, les dispositifs de commande de pression d'admission, les systèmes de commande électronique, les convertisseurs, les épurateurs, l'huile, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement, le fonctionnement et la programmation, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, les codes de diagnostic, les gaz d'échappement, la couleur de la fumée, la pression, les restrictions, la température, la corrosion, les fractures, les fuites, la lubrification et le bruit et les vibrations, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, des analyseurs de gaz d'échappement et des jauges, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8003.11 Réparer les dispositifs antipollution et leurs composants, y compris les systèmes de recirculation des gaz d'échappement, les filtres à particules pour diesel, les catalyseurs d'oxydation diesel, les systèmes de réduction catalytique sélective, les systèmes d'injection de liquide d'échappement diesel, les turbocompresseurs, les soufflantes, les tuyaux, les raccords, les dispositifs de commande de pression d'admission, les systèmes de commande électronique, les convertisseurs, les épurateurs, l'huile, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des analyseurs de gaz d'échappement, des jauges et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8003.12 **Vérifier les réparations des dispositifs antipollution et leurs composants, y**
compris les systèmes de recirculation des gaz d'échappement, les filtres à
particules pour diesel, les catalyseurs d'oxydation diesel, les systèmes de
réduction catalytique sélective, les systèmes d'injection de liquide d'échappement
diesel, les turbocompresseurs, les soufflantes, les tuyaux, les raccords, les
dispositifs de commande de pression d'admission, les systèmes de commande
électronique, les systèmes de pièges à particules, les convertisseurs, les
épérateurs, l'huile, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et
de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant
le rendement, le fonctionnement et la programmation, en utilisant des outils
d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des
analyseurs de gaz d'échappement, des jauges et des dispositifs de levage,
d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale,
aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité
et aux politiques de l'entreprise.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

**CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U9040 U8003 : SYSTÈMES D'ADMISSION
ET D'ÉCHAPPEMENT ET DISPOSITIFS ANTIPOLLUTION**

Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain
--------------------------	-------------------------	-------------------------------

U8004.0 SYSTÈMES ÉLECTRIQUES

OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les systèmes électriques en procédant à une inspection visuelle, en diagnostiquant, en dépannant et en réparant les batteries et en vérifiant les réparations, en entretenant et en survoltant les batteries ou en les chargeant, en diagnostiquant, en dépannant et en réparant les systèmes de démarrage et leurs composants, les systèmes de charge et leurs composants, les systèmes électriques, électroniques et commandés par ordinateur et leurs composants et les systèmes d'entraînement hybride et leurs composants et en vérifiant les réparations, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

COMPÉTENCES

8004.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications, en vérifiant les composants usés, endommagés, manquants, corrodés, desserrés ou défectueux, y compris les démarreurs, les moteurs, les actionneurs, les dispositifs d'éclairage et de sécurité, les systèmes d'extinction d'incendie, les dispositifs de sécurité, les blocs et les panneaux de raccordement, les dispositifs de protection des circuits, les dispositifs de sécurité de démarrage, les régulateurs, les jauges, les alternateurs, les mécanismes d'entraînement, les batteries, les câbles, les connecteurs, les dispositifs d'avertissement, les solénoïdes, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8004.02 Diagnostiquer et dépanner les batteries, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'état de la charge, la capacité de démarrage à froid, la chute de tension, le niveau des liquides, la présence de fuites, les bornes desserrées, les mécanismes de retenue, la corrosion, les odeurs, les fractures, la contamination et les déformations, en utilisant des outils d'entretien spéciaux, de précision et électroniques, des hydromètres et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8004.03 Entretenir et charger ou survolter les batteries, y compris les groupes à batterie simple ou à batteries multiples, en neutralisant les fuites, en les enlevant, en remplissant les liquides, en les chargeant et (ou) en les remplaçant, en utilisant des outils à main, des câbles de survoltage, des chargeurs, des extracteurs, des outils de nettoyage et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8004.04 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de démarrage et leurs composants, y compris les batteries, les démarreurs et les mécanismes d'entraînement, les câbles, les connecteurs, les dispositifs de protection des circuits, les commutateurs de sécurité point mort, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, le trajet des fils, le bruit, les vibrations, l'odeur, la corrosion, les fractures et la température, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des multimètres, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8004.05 Réparer les systèmes de démarrage et leurs composants, y compris les batteries, les démarreurs et les mécanismes d'entraînement, les câbles, les connecteurs, les dispositifs de protection des circuits, les commutateurs de sécurité point mort, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8004.06 **Vérifier les réparations des systèmes de démarrage et de leurs composants**, y compris les batteries, les démarreurs et les mécanismes d'entraînement, les câbles, les connecteurs, les dispositifs de protection des circuits, les commutateurs de sécurité point mort, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement et le fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des multimètres, ainsi que des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8004.07 **Diagnostiquer et dépanner les systèmes de charge et leurs composants**, y compris les alternateurs, les mécanismes d'entraînement, les régulateurs de tension, les dispositifs d'avertissement, les dispositifs de protection des circuits, les batteries, les câbles, les connecteurs, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant l'usure, l'intensité de courant et la tension du système, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la terre, le trajet des fils, les vibrations, le bruit, l'alignement, les odeurs, la corrosion, les fractures et la température, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des multimètres, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8004.08 Réparer les systèmes de charge et leurs composants, y compris les alternateurs, les mécanismes d'entraînement, les régulateurs de tension, les dispositifs d'avertissement et de protection des circuits, les batteries, les câbles, les connecteurs, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, ainsi que des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8004.09 Vérifier les réparations des systèmes de charge et de leurs composants, y compris les alternateurs, les mécanismes d'entraînement, les régulateurs de tension, les dispositifs d'avertissement, les dispositifs de protection des circuits, les batteries, les câbles, les connecteurs, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des multimètres, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8004.10 Diagnostiquer et dépanner les systèmes électriques, électroniques et commandés par ordinateur et leurs composants, y compris les blocs et les panneaux de raccordement, les panneaux d'affichage, les liaisons de données, les dispositifs d'avertissement, d'éclairage et de protection des circuits, les accessoires électriques, les batteries, les câbles, les connecteurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les modules de commande électronique, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la terre, les courants de fuite, les codes de diagnostic, le trajet des fils, la température, la corrosion, les fractures, la déformation, la contamination, les vibrations, le bruit et les odeurs, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des multimètres, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8004.11 Réparer les systèmes électriques, électroniques et commandés par ordinateur et leurs composants, y compris les blocs et les panneaux de raccordement, les panneaux d'affichage, les liaisons de données, les dispositifs d'avertissement, d'éclairage et de protection des circuits, les accessoires électriques, les batteries, les câbles, les connecteurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les modules de commande électronique, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les reprogrammant, en les échangeant, en les remettant à neuf ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, ainsi que des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8004.12 **Vérifier les réparations des systèmes électriques, électroniques et commandés par ordinateur et de leurs composants**, y compris les blocs et les panneaux de raccordement, les panneaux d'affichage, les liaisons de données, les dispositifs d'avertissement, d'éclairage et de protection des circuits, les accessoires électriques, les batteries, les câbles, les connecteurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les modules de commande électronique, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement, le fonctionnement et la programmation, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des multimètres, ainsi que des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8004.13 **Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'entraînement hybride et leurs composants**, y compris les génératrices et les moteurs électriques, les batteries, les connecteurs, les panneaux, les blocs, les câbles, les panneaux d'affichage, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les dispositifs d'avertissement, les dispositifs de protection des circuits, les accessoires électriques, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement, le fonctionnement, la programmation et l'étalonnage, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, le courant de fuite, les codes de diagnostic, le trajet des fils, la température, la corrosion, la déformation, le bruit, les vibrations, la couleur et l'odeur, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8004.14 Réparer les systèmes d'entraînement hybride et leurs composants, y compris les génératrices et les moteurs électriques, les batteries, les connecteurs, les panneaux, les blocs, les câbles, les panneaux d'affichage, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les dispositifs d'avertissement, les dispositifs de protection des circuits, les accessoires électriques, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les reprogrammant, en les étalonnant, en les échangeant, en les remettant à neuf ou en les entretenant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8004.15 Vérifier les réparations des systèmes d'entraînement hybride et de leurs composants, y compris les génératrices et les moteurs électriques, les batteries, les connecteurs, les panneaux, les blocs, les câbles, les panneaux d'affichage, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les dispositifs d'avertissement, les dispositifs de protection des circuits, les accessoires électriques, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les reprogrammant, en les étalonnant, en les échangeant, en les remettant à neuf ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux règles de sécurité et aux politiques de l'entreprise.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U8004 : SYSTÈMES ÉLECTRIQUES		
Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain

U8005.0 SYSTÈMES HYDRAULIQUES**OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT**

Diagnostiquer et réparer les systèmes hydrauliques en procédant à une inspection, en diagnostiquant, en dépannant et en réparant les systèmes hydrauliques mécaniques et à commande pilote ainsi que les systèmes hydrauliques électroniques et commandés par ordinateur et leurs composants et en vérifiant la réparation, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

COMPÉTENCES

8005.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes hydrauliques électroniques, commandés par ordinateur, mécaniques et à commande pilote et leurs applications, en vérifiant la présence de cavitation, d'aération et d'éléments usés, desserrés, endommagés, manquants ou défectueux, y compris les pompes, les soupapes, les liquides, les joints d'étanchéité, les jauges, la tringlerie, les actionneurs, les moteurs, les vérins, les accumulateurs, les réservoirs, les événements, les regards, les commandes, les panneaux d'affichage, les écrans, les filtres, les refroidisseurs, les mécanismes d'entraînement des pompes, les conduites, les tuyaux, les raccords, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8005.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes hydrauliques mécaniques et à commande pilote et leurs composants, y compris les pompes, les soupapes, les actionneurs, l'huile, les joints d'étanchéité, les jauges, la tringlerie, les moteurs, les vérins, les accumulateurs, les réservoirs, les regards, les panneaux d'affichage, les écrans, les filtres, les refroidisseurs, les mécanismes d'entraînement des pompes, les conduites, les tuyaux, les raccords, les interrupteurs, les solénoïdes, les servomécanismes, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, le trajet des fils, des conduites et des tuyaux, les fuites, le niveau de liquide, l'odeur, la couleur, la déformation, les fractures, la corrosion, le bruit, les vibrations, la cavitation, l'aération, la contamination, la pression, le débit et la température, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des jauges, des débitmètres, une trousse d'analyse de l'huile, des capteurs de température, des schémas et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8005.03 Réparer les systèmes hydrauliques mécaniques et à commande pilote et leurs composants, y compris les pompes, les soupapes, les actionneurs, l'huile, les joints d'étanchéité, les jauges, la tringlerie, les moteurs, les vérins, les accumulateurs, les réservoirs, les regards, les panneaux d'affichage, les écrans, les filtres, les refroidisseurs, les mécanismes d'entraînement des pompes, les conduites, les tuyaux, les raccords, les interrupteurs, les solénoïdes, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des jauges, des débitmètres et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8005.04 **Vérifier les réparations des systèmes hydrauliques mécaniques et à commande pilote et de leurs composants**, y compris les pompes, les soupapes, les actionneurs, l'huile, les joints d'étanchéité, les jauges, la tringlerie, les moteurs, les vérins, les accumulateurs, les réservoirs, les regards, les panneaux d'affichage, les écrans, les filtres, les refroidisseurs, les mécanismes d'entraînement des pompes, les conduites, les tuyaux, les raccords, les interrupteurs, les solénoïdes, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, des jauges, des débitmètres et des capteurs de température, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8005.05 **Diagnostiquer et dépanner les systèmes hydrauliques électroniques et commandés par ordinateur et leurs composants**, y compris les pompes, les soupapes, l'huile, les joints d'étanchéité, les jauges, les actionneurs, les moteurs, les vérins, les accumulateurs, les événements, les réservoirs et les commandes, les panneaux d'affichage, les écrans, les filtres, les refroidisseurs, les mécanismes d'entraînement des pompes, les conduites, les tuyaux, les raccords, les liaisons de données, les témoins, les interrupteurs, les solénoïdes, les servomécanismes, les relais, les capteurs, les modules, les modules de commande électronique, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement, le fonctionnement et la programmation, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, les codes de diagnostic, le trajet des fils, des conduites et des tuyaux, le niveau de liquide, les fuites, l'odeur, la couleur, la déformation, les fractures, la corrosion, le bruit, les vibrations, la cavitation, l'aération, la contamination, la pression, le débit et la température, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des jauges, des débitmètres, une trousse d'analyse de l'huile, des capteurs de température, des schémas et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8005.06 Réparer les systèmes hydrauliques électroniques et commandés par ordinateur et leurs composants, y compris les pompes, les soupapes, l'huile, les joints d'étanchéité, les jauges, les actionneurs, les accumulateurs, les événements, les réservoirs et les commandes, les panneaux d'affichage, les filtres, les refroidisseurs, les mécanismes d'entraînement des pompes, les conduites, les tuyaux, les raccords, les liaisons de données, les témoins, les interrupteurs, les solénoïdes, les servomécanismes, les relais, les capteurs, les modules, les modules de commande électronique, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les reprogrammant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des débitmètres, des capteurs de température, des schémas et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8005.07 **Vérifier les réparations des systèmes hydrauliques électroniques et commandés par ordinateur et leurs composants**, y compris les pompes, les soupapes, l'huile, les joints d'étanchéité, les jauges, les actionneurs, les accumulateurs, les événements, les réservoirs et les commandes, les panneaux d'affichage, les filtres, les refroidisseurs, les mécanismes d'entraînement des pompes, les conduites, les tuyaux, les raccords, les liaisons de données, les témoins, les interrupteurs, les solénoïdes, les servomécanismes, les relais, les capteurs, les modules, les modules de commande électronique, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement, le fonctionnement et la programmation, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des débitmètres et des capteurs de température, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U8005 : SYSTÈMES HYDRAULIQUES

Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain
--------------------------	-------------------------	-------------------------------

U8006.0 SYSTÈMES HYDROSTATIQUES ET BOÎTES DE VITESSES

OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les systèmes hydrostatiques et les boîtes de vitesses en procédant à une inspection; en diagnostiquant, en dépannant et en réparant les embrayages et leurs composants, les boîtes de vitesses / boîtes de transfert manuelles et leurs composants, les convertisseurs de couple, les embrayages de verrouillage et leurs composants, les servotransmissions et leurs composants, les boîtes de vitesses hydrostatiques et leurs composants, les composants électriques, électroniques et commandés par ordinateur des servotransmissions et des boîtes de vitesses hydrostatiques et en en vérifiant les réparations, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

COMPÉTENCES

8006.01 Procéder à une inspection et déterminer les types de systèmes hydrostatiques et de boîtes de vitesses et leurs applications, en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, manquants ou défectueux, y compris les boîtiers, les réservoirs, les embrayages, les disques, les plateaux de pression, les volants moteurs, les convertisseurs de couple, les ralentisseurs hydrodynamiques, les boîtes de vitesses, les arbres, les paliers, la tringlerie, les joints d'étanchéité, les soupapes, les jauges, les câbles, les conduites, les tuyaux, les raccords, les commandes et les actionneurs, les boîtes de transfert, les liquides, les refroidisseurs, les prises de force (PDF), les pompes, les filtres, les indicateurs de niveau, les tubes, les panneaux de contrôle des systèmes, les capteurs, les modules, les modules de commande électronique, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8006.02 Diagnostiquer et dépanner les embrayages et leurs composants, y compris les boîtiers, les réservoirs, les vérins hydrauliques, les disques et les plateaux d'embrayage, les volants moteur, les mécanismes de déverrouillage, les paliers pilotes ou de butée, les arbres d'entrée, les mécanismes d'entraînement, les câbles, la tringlerie, les conduites, les tuyaux, les raccords, les liquides, les interrupteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement et le fonctionnement et en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, le trajet des conduites et des tuyaux, l'odeur, la corrosion, la contamination, le bruit, les vibrations, la couleur, le niveau de liquide, les fuites, la pression, le jeu, l'alignement, les réglages internes, le glissement, le désengagement et la résistance, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et de précision, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8006.03 Réparer les embrayages et leurs composants, y compris les boîtiers, les réservoirs, les vérins hydrauliques, les disques et les plateaux d'embrayage, les volants moteur, les mécanismes de déverrouillage, les paliers pilotes ou de butée, les arbres d'entrée, les mécanismes d'entraînement, les câbles, la tringlerie, les conduites, les tuyaux, les liquides, les interrupteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et de précision et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8006.04 **Vérifier les réparations des embrayages et de leurs composants**, y compris les boîtiers, les réservoirs, les vérins hydrauliques, les disques et les plateaux d'embrayage, les volants moteur, les mécanismes de déverrouillage, les paliers pilotes ou de butée, les arbres d'entrée, les mécanismes d'entraînement, les câbles, la tringlerie, les conduites, les tuyaux, les liquides, les interrupteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et de précision, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8006.05 **Diagnostiquer et dépanner les boîtes de vitesses / boîtes de transfert manuelles et leurs composants**, y compris les boîtiers, les engrenages, les arbres, les synchroniseurs, les mécanismes de changement de vitesse et la tringlerie, les prises de force (PDF), les paliers, les rondelles de butée, les joints d'étanchéité, les liquides, les systèmes de lubrification, les filtres, les interrupteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'odeur, la couleur, les niveaux d'huile, les fuites, la contamination, la température, la corrosion, la déformation, les fractures, le bruit, les vibrations, l'alignement, le jeu entre-dents, les tolérances, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8006.06 Réparer les boîtes de vitesses / boîtes de transfert manuelles et leurs composants, y compris les boîtiers, les engrenages, les arbres, les synchroniseurs, les mécanismes de changement de vitesse et la tringlerie, les prises de force (PDF), les paliers, les rondelles de butée, les joints d'étanchéité, les liquides, les systèmes de lubrification, les filtres, les interrupteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8006.07 Vérifier les réparations des boîtes de vitesses / boîtes de transfert manuelles et de leurs composants, y compris les boîtiers, les engrenages, les arbres, les synchroniseurs, les mécanismes de changement de vitesse et la tringlerie, les prises de force (PDF), les paliers, les rondelles de butée, les joints d'étanchéité, les liquides, les systèmes de lubrification, les filtres, les interrupteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8006.08 Diagnostiquer et dépanner les convertisseurs de couple, les embrayages de verrouillage et leurs composants, y compris les boîtiers, les pompes, les rotors, les turbines, les stators à roue libre ou fixe, les arbres, les paliers, les actionneurs, les disques, les plateaux, les rondelles de butée, les liquides, les joints d'étanchéité, les soupapes, les conduites, les tuyaux, les raccords, les refroidisseurs, les filtres, le volant moteur, les mécanismes d'entraînement, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, l'aération, la cavitation, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, le trajet des fils, des conduites et des tuyaux, les niveaux de liquides, la couleur, l'odeur, les fuites, la contamination, la température, la déformation, le bruit, les vibrations et l'alignement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des jauges, des débitmètres et un analyseur d'huile, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8006.09 Réparer les convertisseurs de couple, les embrayages de verrouillage et leurs composants, y compris les boîtiers, les pompes, les turbines, les stators à roue libre ou fixe, les arbres, les paliers, les actionneurs, les disques, les plateaux, les rondelles de butée, les liquides, les joints d'étanchéité, les soupapes, les conduites, les tuyaux, les raccords, les refroidisseurs, les filtres, le volant moteur, les mécanismes d'entraînement, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des jauges, des débitmètres et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

- 8006.10** **Vérifier les réparations des convertisseurs de couple, des embrayages de verrouillage et de leurs composants**, y compris les boîtiers, les pompes, les rotors, les turbines, les staturs à roue libre ou fixe, les arbres, les paliers, les actionneurs, les disques, les plateaux, les rondelles de butée, les liquides, les joints d'étanchéité, les soupapes, les conduites, les tuyaux, les raccords, les refroidisseurs, les filtres, le volant moteur, les mécanismes d'entraînement, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux de précision et électroniques, des jauges et des débitmètres, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

- 8006.11** **Diagnostiquer et dépanner les servotransmissions et leurs composants**, y compris les boîtiers, les arbres, les embrayages multidisques, les ressorts, les engrenages, les trains planétaires, les embrayages à roue libre, les soupapes, les boîtiers de soupapes, les mécanismes de changement de vitesse, la tringlerie, les actionneurs, les prises de force (PDF), les paliers, les rondelles de butée, les joints d'étanchéité, les filtres, les pompes, les conduites, les tuyaux, les raccords, les liquides, les systèmes de lubrification, les refroidisseurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, l'aération, la cavitation, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, le trajet des fils, des conduites et des tuyaux, les niveaux de liquides, la couleur, les fuites, la température, l'odeur, la corrosion, la déformation, la contamination, les fractures, le bruit, les vibrations, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des jauges, des débitmètres et un analyseur d'huile, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8006.12 Réparer les servotransmissions et leurs composants, y compris les boîtiers, les arbres, les embrayages à disques multiples, les ressorts, les engrenages, les trains planétaires, les embrayages à roue libre, les soupapes, les boîtiers de soupapes, les mécanismes de changement de vitesse, la tringlerie, les actionneurs, les prises de force (PDF), les paliers, les rondelles de butée, les joints d'étanchéité, les filtres, les pompes, les conduites, les tuyaux, les raccords, les liquides, les systèmes de lubrification, les refroidisseurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des jauges, des débitmètres et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8006.13 Vérifier les réparations des servotransmissions et de leurs composants, y compris les boîtiers, les arbres, les embrayages multidisques, les ressorts, les engrenages, les trains planétaires, les embrayages à roue libre, les soupapes, les boîtiers de soupapes, les mécanismes de changement de vitesse, la tringlerie, les actionneurs, les prises de force (PDF), les paliers, les rondelles de butée, les joints d'étanchéité, les filtres, les pompes, les conduites, les tuyaux, les raccords, les liquides, les systèmes de lubrification, les refroidisseurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des jauges et des débitmètres, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

- 8006.14 Diagnostiquer et dépanner les boîtes de vitesses hydrostatiques et leurs composants**, y compris les boîtiers, les pompes, les moteurs, les engrenages, les paliers, les joints d'étanchéité, les refroidisseurs, les soupapes de commande, les clapets de retenue et de dérivation, les servomécanismes, les filtres, les conduites, les tuyaux, les raccords, les réservoirs, les liquides, les événements, la tringlerie, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les connecteurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement, le fonctionnement et la programmation, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, le trajet des fils, des conduites et des tuyaux, les niveaux des liquides, l'odeur, la décoloration, la température, le bruit, les vibrations, la corrosion, la déformation, les fractures, le débit, les fuites, la contamination et la pression et en utilisant des jauges, des débitmètres, des multimètres, des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et une trousse d'analyse de l'huile, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

- 8006.15 Réparer les boîtes de vitesses hydrostatiques et leurs composants**, y compris les boîtiers, les pompes, les moteurs, les engrenages, les paliers, les joints d'étanchéité, les refroidisseurs, les soupapes de commande, les clapets de retenue et de dérivation, les servomécanismes, les filtres, les conduites, les tuyaux, les raccords, les réservoirs, les liquides, les événements, la tringlerie, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les connecteurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant et en utilisant des jauges, des débitmètres, des multimètres, des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

- 8006.16** **Vérifier les réparations des boîtes de vitesses hydrostatiques et de leurs composants**, y compris les boîtiers, les pompes, les moteurs, les engrenages, les paliers, les joints d'étanchéité, les refroidisseurs, les soupapes de commande, les clapets de retenue et de dérivation, les servomécanismes, les filtres, les conduites, les tuyaux, les raccords, les réservoirs, les liquides, les événements, la tringlerie, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les connecteurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en utilisant des jauge, des débitmètres, des multimètres, des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

- 8006.17** **Diagnostiquer et dépanner les composants électriques, électroniques et commandés par ordinateur des servotransmissions et des boîtes de vitesses hydrostatiques**, y compris les dispositifs d'avertissement, les commandes et les actionneurs, les modules de commande, les modules de commande électronique, les dispositifs de surveillance, l'interface et les liaisons de données, les interrupteurs, les solénoïdes, les servomécanismes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement, le fonctionnement et la programmation, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, le trajet des fils, les paramètres, la tension dans le système, l'intensité de courant, la résistance, la température, le changement de couleur des fils et des composants, les vibrations, le bruit, la corrosion et l'oxydation, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des multimètres, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

- 8006.18 Réparer les composants électriques, électroniques et commandés par ordinateur des servotransmissions et des boîtes de vitesses hydrostatiques**, y compris les dispositifs d'avertissement, les commandes et les actionneurs, les modules de commande, les modules de commande électronique, les dispositifs de surveillance, l'interface et les liaisons de données, les interrupteurs, les solénoïdes, les servomécanismes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les reprogrammant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des multimètres et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

- 8006.19 Vérifier les réparations des composants électriques, électroniques et commandés par ordinateur des servotransmissions et des boîtes de vitesses hydrostatiques**, y compris les dispositifs d'avertissement, les commandes et les actionneurs, les modules de commande, les modules de commande électronique, les dispositifs de surveillance, l'interface et les liaisons de données, les interrupteurs, les solénoïdes, les servomécanismes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement, le fonctionnement et la programmation, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des multimètres, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U8006 : SYSTÈMES HYDROSTATIQUES ET BOÎTES DE VITESSES

Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain
--------------------------	-------------------------	-------------------------------

U8007.0 ARBRES DE TRANSMISSION, PONTS MOTEURS ET MÉCANISMES DE RÉDUCTION FINALE

OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les arbres de transmission, les ponts moteurs et les mécanismes de réduction finale en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant, en dépannant et en réparant les arbres de transmission, les ponts moteurs et les mécanismes de réduction finale et leurs composants et en vérifiant les réparations, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

COMPÉTENCES

- 8007.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications**, en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, manquants ou défectueux, y compris les arbres de transmission, les joints universels, les paliers de suspension, les brides, les fourches, les boîtiers, les événements, les conduites, les tuyaux, les raccords, les supports, les arbres de roue, les engrenages, les trains planétaires, le couple conique, les engrenages différentiels, les différentiels interponts, les composants du système antipatinage, les paliers, les joints d'étanchéité, les extrémités de roue, les systèmes de lubrification, les commandes, les actionneurs, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8007.02

Diagnostiquer et dépanner les arbres de transmission, les ponts moteurs, les mécanismes de réduction finale et leurs composants, y compris les arbres de transmission, les joints universels, les paliers de suspension, les brides, les fourches, les supports, les arbres de roue, les boîtiers, les événements, les conduites, les tuyaux, les raccords, les engrenages, les trains planétaires, le couple conique, les composants de blocage et à glissement limité, les engrenages différentiels, les différentiels interponts, les composants du système antipatinage, les paliers, les joints d'étanchéité, les lubrifiants, les composants de refroidissement et de circulation de l'huile, les rondelles de butée, les actionneurs, les extrémités de roue, l'entraînement par chaîne et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai, en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, les traces d'usure, le trajet des conduites et des tuyaux, la température, le changement de couleur, la contamination et le niveau de l'huile, les tolérances, les vibrations, le bruit, le voile, les angles de transmission, le phasage, la déformation, la corrosion et les fractures, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés et spéciaux, une trousse d'analyse de l'huile et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8007.03 Réparer les arbres de transmission, les ponts moteurs, les mécanismes de réduction finale et leurs composants, y compris les arbres de transmission, les joints universels, les paliers de suspension, les brides, les fourches, les supports, les arbres de roue, les boîtiers, les événements, les conduites, les tuyaux, les raccords, les engrenages, les trains planétaires, le couple conique, les composants de blocage et à glissement limité, les engrenages différentiels, les différentiels interpoints, les composants du système antipatinage, les paliers, les joints d'étanchéité, les lubrifiants, les composants de refroidissement et de circulation de l'huile, les rondelles de butée, les actionneurs, les extrémités de roue, l'entraînement par chaîne et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant, en les remplaçant ou en les ajustant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés et spéciaux, du matériel de chauffage, de coupe et de soudage et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8007.04 Vérifier les réparations des arbres de transmission, des ponts moteurs, des mécanismes de réduction finale et de leurs composants, y compris les arbres de transmission, les joints universels, les paliers de suspension, les brides, les fourches, les supports, les arbres de roue, les boîtiers, les événements, les conduites, les tuyaux, les raccords, les engrenages, les trains planétaires, le couple conique, les composants de blocage et à glissement limité, les engrenages différentiels, les différentiels interpoints, les composants du système antipatinage, les paliers, les joints d'étanchéité, les lubrifiants, les composants de refroidissement et de circulation de l'huile, les rondelles de butée, les actionneurs, les extrémités de roue, l'entraînement par chaîne et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés et spéciaux et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U8007 : ARBRES DE TRANSMISSION, PONTS MOTEURS ET MÉCANISMES DE RÉDUCTION FINALE

Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain
---------------------------------	--------------------------------	--------------------------------------

U8008.0 SYSTÈMES DE DIRECTION

OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les systèmes de direction en procédant à une inspection visuelle, en diagnostiquant, en dépannant et en réparant les systèmes de direction et leurs composants; les embrayages et les freins de direction et leurs composants et en vérifiant les réparations, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

COMPÉTENCES

8008.01 Procéder à une inspection et déterminer les types de systèmes et leurs applications, en vérifiant les fuites et les éléments usés, desserrés, endommagés ou défectueux, y compris les joints d'articulation, les pompes, les soupapes et les mécanismes d'entraînement, les actionneurs, les rotules de barre de connexion, les composants de direction des roues, les accumulateurs, les composants du système de direction différentielle, les colonnes de direction, les mécanismes d'arrêt, les mécanismes de débrayage, les trains d'engrenages, les disques, les plateaux, les bandes, les réservoirs, les filtres, la tringlerie, les boîtiers, les jauges, les conduites, les tuyaux, les raccords, les liquides, les lubrifiants, les joints d'étanchéité, les tiges, les coussinets, les paliers, les interrupteurs, les connecteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8008.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de direction et leurs composants, y compris les joints d'articulation, les pompes, les soupapes et les mécanismes d'entraînement, les actionneurs, les rotules de barre de connexion, les composants de direction des roues, les réservoirs, les filtres, la tringlerie, les conduites, les tuyaux, les raccords, les jauges, les boîtiers, les liquides, les lubrifiants, les colonnes de direction, les mécanismes d'arrêt, les tiges, les coussinets, les paliers, les accumulateurs, les composants du système de direction différentielle, les interrupteurs, les solénoïdes, les servomécanismes, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la terre, l'acheminement des conduites et des tuyaux, la température, la lubrification, le niveau de liquide, les fuites, la contamination, la cavitation, l'aération, pression, le débit, la couleur, les tolérances, les vibrations, le bruit, l'alignement, la corrosion, la déformation et les fractures, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des multimètres et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8008.03 Réparer les systèmes de direction et leurs composants, y compris les joints d'articulation, les pompes, les soupapes et les mécanismes d'entraînement, les actionneurs, les rotules de barre de connexion, les composants de direction des roues, les réservoirs, les filtres, la tringlerie, les conduites, les tuyaux, les raccords, les jauges, les boîtiers, les liquides, les lubrifiants, les colonnes de direction, les mécanismes d'arrêt, les tiges, les coussinets, les paliers, les accumulateurs, les composants du système de direction différentielle, les interrupteurs, les solénoïdes, les servomécanismes, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les reprogrammant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant et en les alignant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8008.04

Vérifier les réparations des systèmes de direction et de leurs composants, y compris les joints d'articulation, les pompes, les soupapes et les mécanismes d'entraînement, les actionneurs, les rotules de barre de connexion, les composants de direction des roues, les réservoirs, les filtres, la tringlerie, les conduites, les tuyaux, les raccords, les jauges, les boîtiers, les liquides, les lubrifiants, les colonnes de direction, les mécanismes d'arrêt, les tiges, les coussinets, les paliers, les accumulateurs, les composants du système de direction différentielle, les interrupteurs, les solénoïdes, les servomécanismes, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8008.05 Diagnostiquer et dépanner les embrayages et les freins de direction et leurs composants, y compris les dispositifs de direction différentielle, les disques, les plateaux, les bandes, les mécanismes de débrayage, les paliers, les joints d'étanchéité, les arbres, les trains d'engrenages, les mécanismes d'entraînement, les réservoirs, la tringlerie, les conduites, les tuyaux, les raccords, les boîtiers, les liquides, les lubrifiants, les interrupteurs, les connecteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la terre, le trajet des fils, des conduites et des tuyaux, l'odeur, la température, la corrosion, la déformation, les fractures, la contamination, les vibrations, le bruit, la décoloration, le niveau de liquide, les fuites, la pression, le jeu, les réglages internes, le patinage, le débrayage et le grippage, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des multimètres et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8008.06 Réparer les embrayages et les freins de direction et leurs composants, y compris les dispositifs de direction différentielle, les disques, les plateaux, les bandes, les mécanismes de débrayage, les paliers, les joints d'étanchéité, les arbres, les trains d'engrenages, les mécanismes d'entraînement, les réservoirs, la tringlerie, les conduites, les tuyaux, les raccords, les boîtiers, les liquides, les lubrifiants, les interrupteurs, les connecteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant, en les ajustant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8008.07 Vérifier la réparation des embrayages et des freins de direction et de leurs composants, y compris les dispositifs de direction différentielle, les disques, les plateaux, les bandes, les mécanismes de débrayage, les paliers, les joints d'étanchéité, les arbres, les trains d'engrenages, les mécanismes d'entraînement, les réservoirs, la tringlerie, les conduites, les tuyaux, les raccords, les boîtiers, les liquides, les lubrifiants, les interrupteurs, les connecteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U8008 : SYSTÈMES DE DIRECTION

Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain
--------------------------	-------------------------	-------------------------------

U8009.0 SYSTÈMES DE FREINAGE

OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les systèmes de freinage en effectuant une inspection visuelle, en diagnostiquant, en dépannant et en réparant les systèmes de freinage mécaniques et hydrauliques et leurs composants et les systèmes de freinage pneumatiques et leurs composants et en vérifiant les réparations, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

COMPÉTENCES

8009.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications, en vérifiant les fuites et les composants usés, desserrés, endommagés, défectueux ou manquants, y compris les réservoirs, les tambours, les matériaux de frottement, les câbles, les maîtres-cylindres, les étriers, les disques, les rotors, les bandes, les plateaux de frein, les ressorts, les mécanismes de réglage, la tringlerie, les pare-poussière, les porte-segments, les cames en S et les arbres, les bagues, le système de rattrapage de jeu, les actionneurs et les surpresseurs (pneumatiques et hydrauliques), les dispositifs d'avertissement, les conduites, les tuyaux, les raccords, les accumulateurs, les liquides, les lubrifiants, les réservoirs, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les pompes, les filtres, les refroidisseurs, les soupapes, le système de freinage à application à ressorts / desserrage hydraulique et ses composants et les dispositifs de fixation et de montage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8009.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de freinage mécaniques et hydrauliques et leurs composants, y compris les tambours, les matériaux de frottement, les câbles, les maîtres-cylindres, les étriers, les disques, les rotors, les bandes, les plateaux de frein, les ressorts, les mécanismes de réglage, la tringlerie, les pare-poussière, les conduites, les tuyaux, les raccords, les accumulateurs, les liquides, les lubrifiants, les réservoirs, les actionneurs et les surpresseurs (pneumatiques et hydrauliques), les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les dispositifs d'avertissement, les faisceaux de fils, les pompes, les filtres, les refroidisseurs, les soupapes, le système de freinage à application à ressorts / desserrage hydraulique et ses composants et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la terre, le trajet des fils, des conduites et des tuyaux, la température, la lubrification, le niveau de liquide, la contamination, les fuites, la pression, le débit, la cavitation, l'aération, le changement de couleur, les tolérances, les vibrations, le bruit, le voile, la corrosion, les fractures et la déformation, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des débinètres, des jauges et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8009.03 Réparer les systèmes de freinage mécaniques et hydrauliques et leurs composants, y compris les tambours, les matériaux de frottement, les câbles, les maîtres-cylindres, les étriers, les disques, les rotors, les bandes, les plateaux de frein, les ressorts, les mécanismes de réglage, la tringlerie, les pare-poussière, les conduites, les tuyaux, les raccords, les accumulateurs, les liquides, les lubrifiants, les réservoirs, les actionneurs et les surpresseurs (pneumatiques et hydrauliques), les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les dispositifs d'avertissement, les faisceaux de fils, les pompes, les filtres, les refroidisseurs, les soupapes, le système de freinage à application à ressorts / desserrage hydraulique et ses composants et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant, en les ajustant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des débinètres, des jauges et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8009.04

Vérifier les réparations des systèmes de freinage mécaniques et hydrauliques et de leurs composants, y compris les tambours, les matériaux de frottement, les câbles, les maîtres-cylindres, les étriers, les disques, les rotors, les bandes, les plateaux de frein, les ressorts, les mécanismes de réglage, la tringlerie, les pare-poussière, les conduites, les tuyaux, les raccords, les accumulateurs, les liquides, les lubrifiants, les réservoirs, les actionneurs et les surpresseurs (pneumatiques et hydrauliques), les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les dispositifs d'avertissement, les faisceaux de fils, les pompes, les filtres, les refroidisseurs, les soupapes, le système de freinage à application à ressorts / desserrage hydraulique et ses composants et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des débitmètres, des jauges et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8009.05 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de freinage pneumatiques et leurs composants, y compris les compresseurs, les composants du dessiccateur, les réservoirs, les drains, les régulateurs, les jauges, tambours, les étriers, les rotors, les plateaux de frein, les pare-poussière, les porte-segments, les matériaux de frottement, les conduites, les tuyaux, les raccords, les cames en S et les arbres, les bagues, le système de rattrapage de jeu, les soupapes, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la terre, le trajet des fils, des conduites et des tuyaux, la pression, la corrosion, la déformation, les fractures, les odeurs, le changement de couleur, les fuites, les vibrations, le bruit, la contamination et la température, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des jauges et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8009.06 Réparer les systèmes de freinage pneumatiques et leurs composants, y compris les compresseurs, les composants du dessiccateur, les réservoirs, les drains, les régulateurs, les jauges, les tambours, les étriers, les rotors, les plateaux de frein, les pare-poussière, les porte-segments, les matériaux de frottement, les conduites, les tuyaux, les raccords, les cames en S et les arbres, les bagues, le système de rattrapage de jeu, les soupapes, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant, en les ajustant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de mesure de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8009.07 Vérifier la réparation des systèmes de freinage pneumatiques et de leurs composants, y compris les compresseurs, les composants du dessiccateur, les réservoirs, les drains, les régulateurs, les jauges, les tambours, les étriers, les rotors, les plateaux de frein, les pare-poussière, les porte-segments, les matériaux de frottement, les conduites, les tuyaux, les raccords, les cames en S et les arbres, les bagues, le système de rattrapage de jeu, les soupapes, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des jauges et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U8009 : SYSTÈMES DE FREINAGE

Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain
--------------------------	-------------------------	-------------------------------

U8010.0 SYSTÈMES DE SUSPENSION

OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les systèmes de suspension en procédant à une inspection visuelle et en diagnostiquant, en dépannant et en réparant les systèmes de suspension et leurs composants, ainsi qu'en vérifiant la réparation, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

COMPÉTENCES

- 8010.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications** en vérifiant les fuites et les éléments usés, desserrés, endommagés, manquants ou défectueux, y compris les amortisseurs, les lames, les blocs de caoutchouc, les suspensions à gaz comprimé, les jumelles de ressort, les étriers, les essies, les coussinets, les balanciers, les accumulateurs, les jambes de force (vérins de suspension), les conduites, les tuyaux, les raccords, les lubrifiants, les liquides, les jauges, les correcteurs et régulateurs d'assiette électroniques, les soupapes, les liaisons de données, les dispositifs d'avertissement, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8010.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de suspension et leurs composants, y compris les blocs de caoutchouc, les suspensions à gaz comprimé, les jumelles de ressort, les étriers, les esses, les coussinets, les balanciers, les accumulateurs, les jambes de force (vérins de suspension), les conduites, les tuyaux, les raccords, les lubrifiants, les liquides, les jauges, les correcteurs et régulateurs d'assiette électroniques, les soupapes, les liaisons de données, les dispositifs d'avertissement, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement, le fonctionnement et la programmation, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, les codes de diagnostic, le trajet des fils, des conduites et des tuyaux, la lubrification, la contamination, les niveaux de liquide, les fuites, la pression, le changement de couleur, les vibrations, le bruit, l'alignement, les tolérances, les fractures, la corrosion, l'érosion et la déformation, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8010.03 Réparer les systèmes de suspension et leurs composants, y compris les blocs de caoutchouc, les suspensions à gaz comprimé, les jumelles de ressort, les étriers, les esses, les coussinets, les balanciers, les accumulateurs, les jambes de force (vérins de suspension), les actionneurs, les vérins, les conduites, les tuyaux, les raccords, les lubrifiants, les liquides, les jauges, les correcteurs et régulateurs d'assiette électroniques, les soupapes, les liaisons de données, les dispositifs d'avertissement, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les rechargeant, en les reprogrammant, en les remettant à neuf, en les échangeant, en les alignant, en les réglant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, du matériel de chauffage, de coupe et de soudage et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8010.04

Vérifier les réparations des systèmes de suspension et de leurs composants, y compris les blocs de caoutchouc, les suspensions à gaz comprimé, les jumelles de ressort, les étriers, les esses, les coussinets, les balanciers, les accumulateurs, les jambes de force (vérins de suspension), les conduites, les tuyaux, les raccords, les lubrifiants, les liquides, les jauges, les correcteurs et régulateurs d'assiette électroniques, les soupapes, les liaisons de données, les dispositifs d'avertissement, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement, le fonctionnement et la programmation, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U8010 : SYSTÈMES DE SUSPENSION

Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain
--------------------------	-------------------------	-------------------------------

U8011.0 SYSTÈMES DE RÉGULATION DE CLIMATISATION**OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT**

Diagnostiquer et réparer les systèmes de régulation de climatisation et leurs composants en effectuant une inspection visuelle, en diagnostiquant, en dépannant et en réparant les systèmes de régulation de climatisation et leurs composants et en en vérifiant les réparations, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

COMPÉTENCES

8011.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications, en vérifiant les éléments usés, desserrés, endommagés, manquants, non étanches ou défectueux, l'état et les niveaux des liquides, y compris les commandes, les actionneurs, les câbles, les mécanismes d'entraînement, les ventilateurs, les moteurs, les pompes de circulation, les collecteurs/déshydrateurs, les accumulateurs, les condenseurs, les évaporateurs, les faisceaux de chauffferette, les filtres, les conduites, les tuyaux, les raccords, les ports de vérification, les soupapes, les joints d'étanchéité, les liquides, les lubrifiants, les canalisations, les résistances, les dispositifs d'avertissement, les dispositifs de protection des circuits, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

- 8011.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de régulation de climatisation et leurs composants**, y compris les commandes, les actionneurs, les câbles, les mécanismes d'entraînement, les collecteurs/déshydrateurs, les ventilateurs, les moteurs, les pompes de circulation, les filtres, les condenseurs, les évaporateurs, les faisceaux de chaufferette, les conduites, les tuyaux, les raccords, les ports de vérification, les soupapes, les joints d'étanchéité, les liquides, les canalisations, les résistances, les dispositifs d'avertissement, les dispositifs de protection des circuits, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement, le fonctionnement et la programmation, en vérifiant l'usure, les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, le trajet des fils, des conduites et des tuyaux, les codes de diagnostic, l'odeur, les niveaux de liquide, la couleur, la déformation, la corrosion, la température, la contamination, les vibrations, le bruit, la pression, les fractures et les fuites, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, un thermomètre, des calibres de collecteurs, des dispositifs de détection des fuites et des systèmes de récupération et de recharge des frigorigènes, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

- 8011.03 Réparer les systèmes de régulation de climatisation et leurs composants**, y compris les commandes, les actionneurs, les câbles, les mécanismes d'entraînement, les collecteurs/déshydrateurs, les ventilateurs, les moteurs, les pompes de circulation, les filtres, les condenseurs, les évaporateurs, les faisceaux de chaufferette, les conduites, les tuyaux, les raccords, les ports de vérification, les soupapes, les joints d'étanchéité, les liquides, les canalisations, les résistances, les dispositifs d'avertissement, les dispositifs de protection des circuits, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les rechargeant, en les reprogrammant, en les remettant à neuf, en les échangeant ou en les remplaçant et en les purgeant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des calibres de collecteurs, des systèmes de récupération et de recharge des frigorigènes et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8011.04 Vérifier les réparations des systèmes de régulation de climatisation et de leurs composants, y compris les commandes, les actionneurs, les câbles, les mécanismes d'entraînement, les collecteurs/déshydrateurs, les ventilateurs, les moteurs, les pompes de circulation, les filtres, les condenseurs, les évaporateurs, les faisceaux de chaufferette, les conduites, les tuyaux, les raccords, les ports de vérification, les soupapes, les joints d'étanchéité, les liquides, les canalisations, les résistances, les dispositifs d'avertissement, les dispositifs de protection des circuits, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement, le fonctionnement et la programmation, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, un thermomètre, des calibres de collecteurs, des dispositifs de détection de fuites et des systèmes de récupération et de recharge des frigorigènes, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U8011 : SYSTÈMES DE RÉGULATION DE CLIMATISATION		
Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain

U8012.0 ÉLÉMENTS DE STRUCTURE ET ACCESSOIRES

OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les éléments de structure et les accessoires en procédant à une inspection visuelle et en diagnostiquant, en dépannant et en réparant les éléments de structure et les accessoires, ainsi qu'en vérifiant la réparation, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

COMPÉTENCES

- 8012.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs composants**, en vérifiant les éléments usés, desserrés, endommagés ou manquants, y compris les cadres de protection, les structures de protection contre les chutes d'objets, les structures de protection du conducteur, les cabines, les panneaux extérieurs de carrosserie et les dispositifs de protection, les portes, les capots, les bourrelets d'étanchéité, les matériaux d'insonorisation, les essuie-glaces, les rétroviseurs, les trappes de pavillon (sorties secondaires), les interrupteurs de sécurité, les dispositifs d'éclairage, les rampes, les rails, les échelles, les marches, les matériaux antidérapants, les poignées de maintien, les ailes, les vitres, les lentilles, les phares, les boîtiers, les antennes, les garnitures intérieures, les revêtements de plancher, les panneaux, les garnitures de toit, les sièges, le rembourrage, les dispositifs de retenue des occupants, les décalcomanies de sécurité et de fonctionnement et les dispositifs de fixation et de montage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8012.02 Diagnostiquer et dépanner les éléments de structure et les accessoires, y compris les cadres de protection, les structures de protection contre les chutes d'objets, les structures de protection du conducteur, les cabines, les panneaux extérieurs de carrosserie et les dispositifs de protection, les portes, les capots, les bourrelets d'étanchéité, les matériaux d'insonorisation, les essuie-glaces, les rétroviseurs, les trappes de pavillon (sorties secondaires), les interrupteurs de sécurité, les dispositifs d'éclairage, les rampes, les rails, les échelles, les marches, les matériaux antidérapants, les poignées de maintien, les ailes, les vitres, les lentilles, les phares, les boîtiers, les antennes, les garnitures intérieures, les revêtements de plancher, les panneaux, les garnitures de toit, les sièges, le rembourrage, les dispositifs de retenue des occupants, les décalcomanies de sécurité et de fonctionnement et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, les vibrations, le bruit, la corrosion, la déformation, l'alignement, les fractures et les fuites, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8012.03 Réparer les éléments de structure et les accessoires, y compris les cadres de protection, les structures de protection contre les chutes d'objets, les structures de protection du conducteur, les cabines, les panneaux extérieurs de carrosserie et les dispositifs de protection, les portes, les capots, les bourrelets d'étanchéité, les matériaux d'insonorisation, les essuie-glaces, les rétroviseurs, les trappes de pavillon (sorties secondaires), les interrupteurs de sécurité, les dispositifs d'éclairage, les rampes, les rails, les échelles, les marches, les matériaux antidérapants, les poignées de maintien, les ailes, les vitres, les lentilles, les phares, les boîtiers, les antennes, les garnitures intérieures, les revêtements de plancher, les panneaux, les garnitures de toit, les sièges, le rembourrage, les dispositifs de retenue des occupants, les décalcomanies de sécurité et de fonctionnement et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant, en les alignant, en les réglant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8012.04 **Vérifier les réparations des éléments de structure et des accessoires**, y compris les cadres de protection, les structures de protection contre les chutes d'objets, les structures de protection du conducteur, les cabines, les panneaux extérieurs de carrosserie, les garnitures et les dispositifs de protection, les portes, les capots, les bourrelets d'étanchéité, les matériaux d'insonorisation, les essuie-glaces, les rétroviseurs, les trappes de pavillon (sorties secondaires), les interrupteurs de sécurité, les dispositifs d'éclairage, les rampes, les rails, les échelles, les marches, les matériaux antidérapants, les poignées de maintien, les ailes, les vitres, les lentilles, les phares, les boîtiers, les antennes, les garnitures intérieures, les revêtements de plancher, les panneaux, les garnitures de toit, les sièges, le rembourrage, les dispositifs de retenue des occupants, les décalcomanies de sécurité et de fonctionnement et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U8012 : ÉLÉMENTS DE STRUCTURE ET ACCESSOIRES		
Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain

U8013.0 PNEUS, ROUES, CADRES ET TRAINS DE ROULEMENT

OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les pneus, les roues, les cadres et les trains de roulement en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant, en dépannant, en installant, en déposant ou en remplaçant les roues et leurs composants, en réparant les trains de roulement et leurs composants et en vérifiant les réparations, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

COMPÉTENCES

- 8013.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leur application**, en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, manquants, surchauffés ou défectueux et les fuites, y compris les pneus, les jantes, le lestage, les moyeux, les espaceurs, les paliers, les essies, les coussinets, les joints d'étanchéité, les tiges de valve, les lubrifiants, les châssis et les sous-châssis, les tendeurs, les chenilles, les ressorts, les dispositifs de réglage, les galets, les chaînes, les plaquettes, les pignons, les garde-corps et les guides, les axes de pivot et les dispositifs de fixation et de montage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8013.02 Diagnostiquer et dépanner les pneus, les roues et leurs composants, y compris les pneus, les jantes, les moyeux, les espaceurs, les paliers, les joints d'étanchéité, les tiges de valve, les lubrifiants et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, les écarts entre les bagues fendues, l'appariement et l'état des pneus (type/dimensions/usure), l'installation des roues, la déformation, la corrosion, la pression, le système de surveillance de la pression des pneus et la lubrification, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et de précision et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8013.03 Installer, déposer ou remplacer les roues et leurs composants, y compris les moyeux, les paliers, les joints d'étanchéité, les espaceurs et les dispositifs de fixation et de montage, en les mesurant, en les réglant, en les échangeant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et de précision, des lubrifiants, des cages de protection et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

- 8013.04** **Vérifier l'installation, la dépose ou le remplacement des roues et de leurs composants**, y compris les moyeux, les paliers, les joints d'étanchéité, les espaceurs et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et de précision et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

- 8013.05** **Diagnostiquer et dépanner les trains de roulement et leurs composants**, y compris les châssis et les sous-châssis, les tendeurs, les chenilles, les esses, les coussinets, les joints d'étanchéité, les lubrifiants, les ressorts, les dispositifs de réglage, les galets, les chaînes, les plaquettes, les pignons, les dispositifs de protection ou de guidage, les axes de pivot et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, les réglages, l'affaissement de la chenille, l'alignement, les fractures, la déformation, les fuites, les vibrations, le bruit et la lubrification, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et de précision et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8013.06 Réparer les trains de roulement et leurs composants, y compris les châssis et les sous-châssis, les tendeurs, les chenilles, les esss, les coussinets, les joints d'étanchéité, les lubrifiants, les ressorts, les dispositifs de réglage, les galets, les chaînes, les plaquettes, les pignons, les dispositifs de protection ou de guidage, les axes de pivot et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les remettant à neuf, en les échangeant, en les alignant, en les réglant, en les lubrifiant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et de précision, du matériel de chauffage, de coupe et de soudage, des presses hydrauliques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage et des cages de protection, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8013.07 Vérifier les réparations des trains de roulement et de leurs composants, y compris les châssis et les sous-châssis, les tendeurs, les chenilles, les esss, les coussinets, les joints d'étanchéité, les lubrifiants, les ressorts, les dispositifs de réglage, les galets, les chaînes, les plaquettes, les pignons, les dispositifs de protection ou de guidage, les axes de pivot et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et de précision et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U8013 : PNEUS, ROUES, CADRES ET TRAINS DE ROULEMENT

Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain
--------------------------	-------------------------	-------------------------------

U8014.0 MATÉRIEL DE TERRASSEMENT ET ACCESSOIRES

OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer le matériel et les accessoires de terrassement et leurs composants en procédant à une inspection visuelle et en diagnostiquant, en dépannant et en réparant les accessoires de terrassement et leurs composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

COMPÉTENCES

- 8014.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications**, en vérifiant les fuites et les éléments usés, desserrés, endommagés, manquants ou défectueux, y compris les flèches, les axes, les coussinets, la tringlerie, les outils de terrassement, les godets, les tranchants, les pointes et les adaptateurs, les défonceuses, les grattoirs, les concasseurs, les cisailles hydrauliques, les marteaux piqueurs, les tarières, les dispositifs de foresterie, les bennes basculantes, les hayons, les dispositifs d'accouplement, les canalisations, les conduites, les tuyaux, les raccords, les lubrifiants, les liquides et les dispositifs de fixation et de montage, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

- 8014.02 Diagnostiquer et dépanner le matériel de terrassement, les accessoires et leurs composants**, y compris les flèches, les axes, les coussinets, la tringlerie, les godets, les tranchants, les pointes et les adaptateurs, les défonceuses, les grattoirs, les concasseurs, les cisailles hydrauliques, les marteaux piqueurs, les tarières, les dispositifs de foresterie, les bennes basculantes, les hayons, les dispositifs d'accouplement, les canalisations, les conduites, les tuyaux, les raccords, les lubrifiants, les liquides et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant l'usure, le trajet des conduites et des tuyaux, la corrosion, la déformation, l'alignement, les tolérances, les fractures, les liquides, la lubrification et les fuites, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des jauges, des débitmètres et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

- 8014.03 Réparer le matériel de terrassement, les accessoires et leurs composants**, y compris les flèches, les axes, les coussinets, la tringlerie, les godets, les tranchants, les pointes et les adaptateurs, les défonceuses, les grattoirs, les concasseurs, les cisailles hydrauliques, les marteaux piqueurs, les tarières, les dispositifs de foresterie, les bennes basculantes, les hayons, les dispositifs d'accouplement, les canalisations, les conduites, les tuyaux, les raccords, les lubrifiants, les liquides et les dispositifs de fixation et de montage, en les entretenant, en les reprogrammant, en les étalonnant, en les remettant à neuf, en les échangeant, en les réglant ou en les remplaçant, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux et de précision, du matériel de chauffage, de coupe et de soudage et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

8014.04 **Vérifier les réparations du matériel de terrassement, des accessoires et de leurs composants**, y compris les flèches, les axes, les coussinets, la tringlerie, les godets, les tranchants, les pointes et les adaptateurs, les défonceuses, les grattoirs, les concasseurs, les cisailles hydrauliques, les marteaux piqueurs, les tarières, les dispositifs de foresterie, les bennes basculantes, les hayons, les dispositifs d'accouplement, les canalisations, les conduites, les tuyaux, les raccords, les lubrifiants, les liquides et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en utilisant des outils d'entretien à main, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des débimètres, des jauges et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux politiques de l'entreprise et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U8014 : MATÉRIEL DE TERRASSEMENT ET ACCESSOIRES		
Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain

DÉFINITIONS

Catégorie Apprentis

Les membres de cette catégorie :

- ont conclu un ou plusieurs contrats d'apprentissage enregistrés valides avec le ministère de la Formation et des Collèges et Universités à l'égard de métiers à accréditation obligatoire ou facultative;
- sont titulaires d'une attestation d'adhésion à l'Ordre des métiers de l'Ontario dans la catégorie Apprentis;
- sont assujettis aux ratios compagnon-apprenti ou aux taux de salaire qui ont été fixés par voie de règlement à l'égard de leur(s) métier(s);
- peuvent rester dans cette catégorie jusqu'à ce qu'ils reçoivent leur certificat d'apprentissage;
- peuvent se présenter comme étant des apprentis.

Certificat d'apprentissage

Certificat délivré par le ministre de la Formation et des Collèges et Universités à des personnes qui ont démontré avoir terminé avec succès un programme d'apprentissage en Ontario.

Certificat de qualification

Certificat délivré par le registraire, au nom de l'Ordre des métiers, à un compagnon ou une compagne. Sert à prouver que ce dernier ou cette dernière a respecté les exigences liées aux examens / au programme et qu'il ou elle est membre de l'Ordre dans la catégorie Compagnons.

Compétence

Fait, pour une personne, d'arriver à exécuter, de façon répétée et sans aide, une tâche en milieu de travail conformément au registre.

Profil de l'analyse des compétences (tableau de la LARP)

Tableau qui énonce les exigences de formation d'un métier donné et qui décrit en détail les compétences ou les ensembles de compétences dont l'acquisition doit être démontrée dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

Personne compétente

Au sens de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, une personne compétente est une personne qui :

- possède, en raison de ses connaissances, de sa formation et de son expérience, les qualités nécessaires pour organiser et faire exécuter un travail;
- connaît bien la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et les règlements pris en application de celle-ci qui s'appliquent au travail et est consciente de tout danger éventuel ou réel en matière de santé ou de sécurité sur le lieu de travail.

Travailleur compétent

Au sens de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, un travailleur compétent est une personne qui :

- est qualifiée du fait qu'elle possède les connaissances, la formation et l'expérience nécessaires à l'exécution du travail;
- connaît bien la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et les dispositions de la réglementation qui s'appliquent au travail;
- est consciente de tous les dangers potentiels ou réels en matière de santé ou de sécurité qui sont associés au travail.

Parrain

Personne qui a conclu un contrat d'apprentissage enregistré selon lequel elle doit veiller à ce qu'une autre personne reçoive une formation en milieu de travail dans un métier, dans le cadre d'un programme d'apprentissage établi par l'Ordre des métiers.

Parrain officiel

Parrain signataire de l'entente ou du contrat d'apprentissage en vigueur. Pour pouvoir former des apprentis, le parrain doit prouver que le lieu de travail compte des compagnons ou des personnes considérées comme telles et dispose des outils, du matériel, des matériaux et des procédés que les représentants de l'industrie ont désignés comme étant essentiels au métier en question.

Incompétence

En vertu de la *Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage*, le comité de discipline de l'Ordre des métiers peut juger qu'un membre de l'Ordre des métiers est incompetent s'il estime que le membre en question a fait preuve, dans l'exercice de son métier, d'un manque de connaissances ou de compétence ou encore d'indifférence pour le bien-être d'une autre personne. Dans pareil cas, le membre visé peut être jugé inapte à exercer son métier et son attestation d'adhésion / certificat de qualification peut être révoqué, suspendu ou assorti de certaines conditions ou restrictions.

Compagnon ou compagne

Un compagnon ou une compagne qui exerce un métier à accréditation obligatoire est :

- soit une personne qui détient un certificat de qualification valide à l'égard d'un métier et qui est membre en règle de l'Ordre des métiers dans la catégorie Compagnons dans ce même métier;
- soit une personne qui détient un certificat de qualification temporaire valide à l'égard d'un métier et qui est membre en règle de l'Ordre dans la catégorie Compagnons dans ce même métier.

Un compagnon ou une compagne qui exerce un métier à accréditation facultative est :

- soit une personne qui détient un certificat de qualification valide à l'égard d'un métier et qui est membre en règle de l'Ordre des métiers dans la catégorie Compagnons dans ce même métier;
- soit une personne qui détient, à l'égard d'un métier, un certificat de qualification qui a été délivré par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités avant le 8 avril 2013 (dans pareil cas, il n'est pas nécessaire d'être membre de l'Ordre des métiers).

Catégorie Candidats compagnons

Est membre de cette catégorie toute personne qui a terminé avec succès un programme d'apprentissage de l'Ontario (et qui détient donc un certificat d'apprentissage) dans un métier à accréditation facultative ou obligatoire qui prévoit un examen sanctionné par un certificat de qualification, mais qui n'a pas réussi cet examen. On ne peut demeurer plus de un an dans cette catégorie.

Sont assujettis aux ratios et (ou) aux taux de salaire qui ont été fixés à l'égard de leur métier, s'il s'agit d'un métier à accréditation obligatoire.

Peuvent continuer d'exercer légalement leur métier, s'il s'agit d'un métier à accréditation obligatoire, en attendant de passer leur examen (les personnes qui exercent un métier à accréditation facultative ne sont pas obligées d'être membres de l'Ordre des métiers pour pouvoir exercer leur métier légalement), et peuvent se présenter comme étant des candidats compagnons (ils ne sont ni des apprentis ni des compagnons).

Peuvent rester dans cette catégorie pendant au plus un an ou jusqu'à ce qu'ils réussissent l'examen sanctionné par un certificat de qualification et deviennent membres de la catégorie Compagnons. Cependant, ils peuvent rester dans cette catégorie pendant au plus un an. S'ils exercent un métier à accréditation facultative, ils peuvent accéder à la catégorie Ouvriers qualifiés une fois le délai de un an écoulé. S'ils exercent un métier à accréditation obligatoire et qu'ils sont membres de la catégorie Candidats compagnons depuis un an, ils ne peuvent plus exercer ce métier légalement avant d'avoir réussi l'examen sanctionné par un certificat de qualification.

Compétence obligatoire

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones non ombrées, dont l'acquisition doit être confirmée par des signatures pour que l'apprenti ou l'apprentie puisse terminer le programme.

LOMOA

Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage

Compétence facultative

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones ombrées, dont il n'est pas nécessaire que l'acquisition soit confirmée par des signatures pour que l'apprenti ou l'apprentie puisse terminer le programme.

Ratios

Pour obtenir des renseignements à jour sur les ratios compagnon-apprenti, veuillez consulter le site suivant : www.ordredesmetiers.ca.

Programme du Sceau rouge

Le Programme des normes interprovinciales du Sceau rouge (aussi appelé Programme du Sceau rouge) a été établi il y a plus de 50 ans afin d'accroître la mobilité des travailleurs qualifiés entre les diverses régions du Canada et constitue une norme d'excellence dans l'industrie. En réussissant un examen interprovincial Sceau rouge, les participants à ce programme peuvent voir leurs certificats provinciaux ou territoriaux obtenir la mention Sceau rouge. Le Programme des normes interprovinciales du Sceau rouge reconnaît leurs compétences et fait en sorte que leurs certificats soient reconnus partout au Canada sans qu'ils n'aient à passer d'autres examens. Il existe actuellement plus de 50 métiers désignés Sceau rouge. Le Programme du Sceau rouge est considéré comme une *norme d'excellence* interprovinciale dans les métiers spécialisés. Il est le fruit d'un partenariat entre le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux et diverses parties intéressées.

Signature

Signature du parrain officiel ou d'un signataire autorisé (p. ex., le formateur ou la formatrice), attestant qu'un apprenti ou une apprentie a acquis une compétence.

Compétences

Habilité décrite dans le registre. (Remarque : Il s'agit d'une seule habileté et non d'un groupe plus important de compétences, appelé ensembles de compétences, unités de formation ou objectifs généraux de rendement dans le registre et dont fait partie la compétence.)

Ensemble de compétences

Groupe de compétences énoncé dans le registre. (Remarque : Peut aussi être appelé unité de formation ou objectif général de rendement.)

Attestation de compétences à l'intention des parrains

Liste de tous les ensembles de compétences comportant un espace pour la signature du parrain officiel.

Superviseur ou superviseure

Personne qui surveille l'exécution d'une tâche et les actions ou le travail des autres.

Conseil de métier

En vertu de la *Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage*, le [Conseil des nominations à l'Ordre des métiers de l'Ontario](#) peut, pour chaque métier désigné, nommer un conseil de métier composé de représentants d'employés et d'employeurs de l'industrie. Les conseils de métier ont la responsabilité de fournir des conseils et des recommandations aux conseils sectoriels de l'Ordre des métiers relativement aux questions concernant le ou les métiers à l'égard desquels ils ont été créés. En l'absence de nomination d'un conseil pour un métier, le conseil sectoriel du secteur respectif agira comme le conseil de métier par défaut pour ce dernier.

Catégorie Ouvriers qualifiés

Catégorie de membres réservée aux personnes qui exercent un métier à accréditation facultative prévoyant ou non un examen sanctionné par un certificat de qualification.

Les membres de cette catégorie :

sont membres de la catégorie Candidats compagnons ou ne sont pas admissibles à celle-ci et, selon une évaluation, possèdent une expérience et (ou) des qualifications équivalentes à un certificat d'apprentissage dans leur métier;

- se préparent à passer l'examen sanctionné par un certificat de qualification qui est offert pour leur métier, ou n'ont pas l'intention de le passer ou ne l'ont pas réussi;
- peuvent rester dans cette catégorie indéfiniment ou jusqu'à ce qu'ils réussissent l'examen sanctionné par un certificat de qualification qui est offert pour leur métier;
- peuvent se présenter comme étant des ouvriers qualifiés (ils ne sont ni des apprentis ni des compagnons).

Remarque : On considère les membres de la catégorie Ouvriers qualifiés comme des compagnons afin de fixer les ratios pour le métier visé.

Formateur ou formatrice

Le formateur ou la formatrice qualifié d'un métier à accréditation obligatoire est une personne de métier possédant un certificat de qualification professionnelle ou, pour un métier à accréditation facultative, une personne considérée comme telle.

Dans le cas du présent métier, le formateur ou la formatrice doit avoir acquis les compétences professionnelles, mais n'est pas tenu(e) d'être membre de l'Ordre des métiers ou d'être titulaire d'un certificat de qualification.

PRÊT À PASSER L'EXAMEN?

Pour un bon nombre de métiers spécialisés en Ontario, vous devez réussir un examen d'accréditation final pour être accrédité dans votre métier. Lorsque vous réussissez l'examen, vous pouvez obtenir le statut de membre dans la catégorie compagnon de l'Ordre des métiers de l'Ontario et recevoir un certificat de qualification pour votre métier.

Voici les deux types d'examens qui permettent d'obtenir une accréditation pour pouvoir exercer un métier en Ontario :

1. les examens provinciaux (Ontario), qui permettent d'obtenir un certificat de qualification;
2. les examens Sceau rouge, qui permettent d'obtenir un certificat de qualification portant la mention Sceau rouge interprovinciale.

Vous passerez l'examen Sceau rouge pour les métiers qui sont désignés Sceau rouge en Ontario. Pour accéder au Guide de préparation en vue d'un examen du Sceau rouge, veuillez consulter le site www.red-seal.ca.

Vous passerez un examen provincial pour les métiers qui ne sont pas désignés Sceau rouge.

Guide de préparation à l'examen provincial

www.ordredesmetiers.ca

Principaux renseignements à connaître au sujet de l'examen

Vous disposerez d'un **maximum de quatre heures pour effectuer l'examen**. Si vous avez besoin de plus de temps, vous devez en faire la demande au moment où vous fixez la date de l'examen, et non la journée de l'examen. Si vous terminez l'examen en moins de quatre heures, vous pouvez quitter le centre d'examen.

La note de passage est de 70 %.

Pour chaque question, vous devrez choisir la bonne réponse parmi les quatre choix donnés. L'examen peut compter entre 90 et 150 questions à choix multiples.

Marche à suivre pour pouvoir passer l'examen

La marche à suivre pour pouvoir passer l'examen est actuellement présentée en détail sur le site Web de l'Ordre des métiers de l'Ontario : www.ordredesmetiers.ca.

N'oubliez pas ces trois principales étapes :

1. confirmez que vous êtes admissible à l'examen auprès de l'Ordre;
2. communiquez avec les Services à la clientèle de l'Ordre pour acquitter vos frais d'examen;
3. communiquez avec le centre d'apprentissage du ministère le plus près de chez vous afin de fixer la date de votre examen, qui aura lieu dans son centre d'examen : http://services.findhelp.ca/eo/tcu/appoff_fr.

DIRECTIVES POUR CONSIGNER UN CHANGEMENT DE PARRAIN

1. Consignez les renseignements sur votre premier parrain dans le Dossier du parrain n° 1; il s'agit en fait du parrain qui a signé votre premier contrat de formation en apprentissage pour ce métier.
2. Si vous changez de parrain avant de terminer ce programme d'apprentissage, veuillez communiquer immédiatement avec le centre d'apprentissage du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de votre région pour mettre à jour le dossier de votre parrain.
3. Veuillez vous assurer que vous consignez effectivement tous les renseignements concernant tout autre parrain officiel en rapport avec votre apprentissage au moyen des dossiers du parrain fournis aux pages suivantes (s'il y a lieu).

Vous devez remplir un formulaire de MODIFICATION DU DOSSIER DU PARRAIN chaque fois que vous changez de parrain.

DOSSIER N° 1 DE L'APPRENTI OU DE L'APPRENTIE

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR OU SUR LE PARRAIN	
Nom de l'apprenti ou apprentie	
N° du contrat d'apprentissage enregistré	
Nom	
Adresse	
Téléphone	
Adresse électronique	
SOMMAIRE DE LA FORMATION	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nombre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences démontrés (p.ex.UXXXX)	

Je déclare, comme l'employeur ou parrain, que tous les renseignements que j'ai fournis sont vrais, exacts et complets.

Signature: _____ Date: (jj/mm/aaaa) _____

Le parrain doit confirmer l'acquisition de chaque compétence en apposant sa signature et en indiquant la date à l'endroit approprié. Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être confirmée.

****Si vous avez besoin de plus de copies du Dossier du parrain veuillez photocopier le formulaire ou visiter le site [.ordredesmetiers.ca](http://ordredesmetiers.ca) et chercher Dossier du parrain.***

DOSSIER N° 2 DE L'APPRENTI OU DE L'APPRENTIE

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR OU SUR LE PARRAIN	
Nom de l'apprenti ou apprentie	
N° du contrat d'apprentissage enregistré	
Nom	
Adresse	
Téléphone	
Adresse électronique	

SOMMAIRE DE LA FORMATION	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nombre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences démontrés (p.ex.UXXXX)	

Je déclare, comme l'employeur ou parrain, que tous les renseignements que j'ai fournis sont vrais, exacts et complets.

Signature: _____ Date: (jj/mm/aaaa) _____

Le parrain doit confirmer l'acquisition de chaque compétence en apposant sa signature et en indiquant la date à l'endroit approprié. Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être confirmée.

****Si vous avez besoin de plus de copies du Dossier du parrain veuillez photocopier le formulaire ou visiter le site [.ordredesmetiers.ca](http://ordredesmetiers.ca) et chercher Dossier du parrain.***

DOSSIER N° 3 DE L'APPRENTI OU DE L'APPRENTIE

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR OU SUR LE PARRAIN	
Nom de l'apprenti ou apprentie	
N° du contrat d'apprentissage enregistré	
Nom	
Adresse	
Téléphone	
Adresse électronique	
SOMMAIRE DE LA FORMATION	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nombre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences démontrés (p.ex.UXXXX)	

Je déclare, comme l'employeur ou parrain, que tous les renseignements que j'ai fournis sont vrais, exacts et complets.

Signature: _____ Date: (jj/mm/aaaa) _____

Le parrain doit confirmer l'acquisition de chaque compétence en apposant sa signature et en indiquant la date à l'endroit approprié. Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être confirmée.

****Si vous avez besoin de plus de copies du Dossier du parrain veuillez photocopier le formulaire ou visiter le site ordredesmetiers.ca et chercher Dossier du parrain.***

DIRECTIVES RELATIVES À L'ATTESTATION DE FIN D'APPRENTISSAGE (annexe A)

Une fois que l'apprenti ou l'apprentie a terminé toute sa formation en classe ainsi que toutes les heures de formation en milieu de travail qu'exige le métier, et qu'il ou elle a acquis toutes les compétences obligatoires énoncées dans ce registre :

1. l'apprenti ou l'apprentie et le parrain remplissent l'attestation de fin d'apprentissage et l'attestation de compétences à l'intention des parrains figurant aux pages suivantes;
2. ils signent les attestations et les soumettent au centre d'apprentissage du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de leur région. (Pour trouver le centre le plus près de chez vous, vérifiez les coordonnées à l'adresse http://services.findhelp.ca/eo/tcu/appoff_fr ou communiquez avec Emploi Ontario en appelant sans frais le 1 800 387-5656.
3. Comme ce métier est fondé sur les compétences, toutes les compétences obligatoires énoncées dans la norme de formation doivent être confirmées. Si le parrain termine la formation de l'apprenti ou de l'apprentie avant d'atteindre le nombre d'heures de formation que recommande l'industrie, le personnel du ministère peut exiger des renseignements supplémentaires sur la formation en milieu de travail de l'apprenti ou de l'apprentie. Un exemple de demande serait une lettre du parrain qui confirme que l'apprenti ou l'apprentie a travaillé pendant un certain temps dans le métier avant l'enregistrement du premier contrat d'apprentissage et qu'il ou elle a ainsi acquis au préalable certaines compétences.

Les apprentis qui soumettent l'attestation de fin d'apprentissage et la documentation pertinente au centre d'apprentissage du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de leur région par la poste, par télécopieur ou par courriel (sous forme de document numérisé) n'ont pas besoin d'inclure leur registre; ceux qui remettent l'attestation en personne au centre d'apprentissage de leur région doivent apporter leur registre avec eux.

Le personnel du ministère peut communiquer avec l'apprenti ou l'apprentie ou encore le parrain pour leur demander de fournir de plus amples renseignements ou de la documentation supplémentaire après avoir vérifié tous les renseignements contenus dans l'attestation de fin d'apprentissage. Une fois l'attestation de fin d'apprentissage confirmée, le ministère délivrera un certificat d'apprentissage à l'apprenti ou à l'apprentie.

L'Ordre des métiers de l'Ontario sera avisé de cette attestation de fin d'apprentissage et terminera l'adhésion de la personne dans la catégorie Apprentis du métier. Si l'apprenti ou l'apprentie a terminé un programme relatif à un métier à accréditation obligatoire, l'Ordre des métiers inscrira automatiquement l'apprenti ou l'apprentie en tant que membre de la catégorie Candidats compagnons afin qu'il ou qu'elle puisse continuer d'exercer légalement son métier pendant un an, tout en se préparant en vue de l'examen d'accréditation. Un apprenti ou une apprentie qui termine son apprentissage dans un métier à accréditation facultative **et** pour lequel il n'y a pas d'examen sanctionné par un certificat de qualification peut présenter une demande d'adhésion dans la catégorie compagnon à l'Ordre des métiers de l'Ontario. S'il y a un examen sanctionné par un certificat de qualification, l'apprenti ou l'apprentie doit passer et réussir l'examen afin d'obtenir le statut de membre dans la catégorie compagnon de l'Ordre des métiers de l'Ontario.

Avant de prendre rendez-vous pour passer l'examen une fois l'attestation de fin d'apprentissage confirmée par le ministère, la personne doit d'abord communiquer avec les services à la clientèle de l'Ordre des métiers au 647 847-3000 ou sans frais au 1 855 299-0028 pour payer les frais d'examen d'accréditation.

ATTESTATION DE FIN D'APPRENTISSAGE (annexe B)

Veillez remplir les deux côtés de l'attestation, y compris l'attestation de compétences à l'intention des parrains (consulter le verso de l'attestation). Une fois les deux côtés remplis, soumettez l'attestation au centre d'apprentissage du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de votre région (vous obtiendrez les coordonnées à l'adresse http://services.findhelp.ca/eo/tcu/appoff_fr ou en appelant Emploi Ontario au 1 800 387-5656).

RENSEIGNEMENTS SUR L'APPRENTI OU L'APPRENTIE	
Nom (en lettres moulées)	
N° d'identification du client délivré par le ministère	
Numéro(s) de téléphone	

RENSEIGNEMENTS SUR LE PARRAIN	
Dénomination sociale	
Adresse	
Numéro(s) de téléphone	
Signataire autorisé du parrain (<i>nom en lettres moulées</i>)	
Adresse électronique	

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME	
Nom du métier	
Nombre d'heures requis conformément au contrat d'apprentissage (<i>pour les métiers fondés sur des heures de formation seulement</i>)	
Heures de formation? (<i>documentation jointe</i>)	Oui () Non () Sans objet ()
Formation en classe terminée ou exemptée?	Oui () Non () Sans objet ()

Je confirme par la présente que les renseignements fournis des deux côtés de cette attestation sont véridiques et exacts.

X
Signature (apprenti-e) Date

X
Signature du signataire autorisé du parrain Date

ATTESTATION DE COMPÉTENCES À L'INTENTION DES PARRAINS (annexe C)

Vous trouverez les numéros et les titres des ensembles de compétences dans la table des matières du registre. En signant chacun des ensembles de compétences présentés dans le tableau ci-dessous, vous confirmez de façon finale, à titre de parrain de l'apprenti ou de l'apprentie, qu'il ou elle a démontré sa compétence relativement à toutes les compétences obligatoires que prévoit l'ensemble de compétences.

N° DE L'ENSEMBLE DE COMPÉTENCES	TITRE DE L'ENSEMBLE DE COMPÉTENCES	SIGNATURE DU SIGNATAIRE AUTORISÉ
U8000.0	CONSIGNES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL	
U8001.0	MOTEURS	
U8002.0	CIRCUITS D'ALIMENTATION EN CARBURANT	
U8003.0	SYSTÈMES D'ADMISSION ET D'ÉCHAPPEMENT ET DISPOSITIFS ANTIPOLLUTION	
U8004.0	SYSTÈMES ÉLECTRIQUES	
U8005.0	SYSTÈMES HYDRAULIQUES	
U8006.0	SYSTÈMES HYDROSTATIQUES ET BOÎTES DE VITESSES	
U8007.0	ARBRES DE TRANSMISSION, PONTS MOTEURS ET MÉCANISMES DE RÉDUCTION FINALE	
U8008.0	SYSTÈMES DE DIRECTION	
U8009.0	SYSTÈMES DE FREINAGE	
U8010.0	SYSTÈMES DE SUSPENSION	
U8011.0	SYSTÈMES DE RÉGULATION DE CLIMATISATION	
U8012.0	ÉLÉMENTS DE STRUCTURE ET ACCESSOIRES	
U8013.0	PNEUS, ROUES, CADRES ET TRAINS DE ROULEMENT	
U8014.0	MATÉRIEL DE TERRASSEMENT ET ACCESSOIRES	

À L'USAGE DU MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS UNIQUEMENT

Vérification que le parrain est le parrain officiel le plus récent : Oui () Non ()

Documentation jointe en appui aux heures complétées : Oui () Non ()

Vérification que la formation en classe est terminée : Oui () Non ()

Nom de l'employé(e) _____ Signature _____ Date _____

CENTRES D'APPRENTISSAGE DU MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS EN ONTARIO (annexe D)

Lieu	Adresse	Lieu	Adresse
Barrie 705 737-1431	55, Cedar Pointe Drive, bureau 609, Barrie (Ontario) L4N 5R7	North Bay 705 495-8515	200, 1 ^{re} avenue Ouest, North Bay (Ontario) P1B 3B9
Belleville 613 968-5558	199, rue Front, Belleville (Ontario) K8P 3B5	Ottawa 613 731-7100	Preston Square, 347, rue Preston 3 ^e étage, Ottawa (Ontario) K1S 3H8
Brantford 519 756-5197	505, chemin Park Nord, bureau 201, Brantford (Ontario) N3R 7K8	Owen Sound 519 376-5790	1450, 1 ^{re} avenue Ouest, bureau 100, Owen Sound (Ontario) N4K 6W2
Chatham 519 354-2766	870, rue Richmond Ouest, 1 ^{er} étage, Chatham (Ontario) N7M 5J5	Pembroke 613 735-3911	615, rue Pembroke Est, Pembroke (Ontario) K8A 3L7
Cornwall 613 938-9702	132, 2 ^e rue Est, bureau 202, Cornwall (Ontario) K6H 1Y4	Peterborough 705 745-1918	901, rue Lansdowne Ouest, Peterborough (Ontario) K9J 1Z5
Dryden 807 223-4632	Édifice du gouvernement provincial, 479, rue Government, Dryden (Ontario) P8N 3K9	Pickering (Ville de) 905 837-7721	1420, rue Bayly, bureau 1, Pickering (Ontario) L1W 3R4
Elliot Lake 705 848-4661	50, promenade Hillside Nord, Elliot Lake, (Ontario) P5A 1X4	Sarnia 519 542-7705	Centre commercial Bayside, 150, rue Christina Nord, Sarnia (Ontario) N7T 7W5
Fort Frances 807 274-8634	922, rue Scott, 2 ^e étage, Fort Frances (Ontario) P9A 1J4	Sault Ste. Marie 705 945-6815	477, rue Queen Est, 4 ^e étage, Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 1Z5
Hamilton (Centre) 905 521-7764	Édifice Ellen Fairclough, 119, rue King Ouest, 8 ^e étage, Hamilton (Ontario) L8P 4Y7	St. Catharines 905 704-2991	Garden City Tower, 301, rue St Paul, 10 ^e étage, St Catharines (Ontario) L2R 7R4
Kapuskasing 705 337-4381	Complexe du gouvernement de l'Ontario, 122, chemin Government Ouest, Kapuskasing (Ontario) P5N 2X8	Sudbury 705 564-3030	159, rue Cedar, bureau 506, Sudbury (Ontario) P3E 6A5
Kenora 807 468-2879	227 1/2, rue Second Sud, Kenora (Ontario) P9N 1G4	Thunder Bay 807 346-1550	189, chemin Red River, bureau 103, Thunder Bay (Ontario) P7B 1A2
Kingston 613 548-1151	Cornell Corporate Centre, 299, rue Concession, bureau 201, Kingston (Ontario) K7K 2B9	Timmins 705 235-1950	Édifice du gouvernement de l'Ontario, 5520, Route 101 Est, aile B, South Porcupine (Ontario) P0N 1H0
Kitchener 519 653-5758	4275, rue King Est, Kitchener (Ontario) N2P 2E9	Toronto (Centre) 416 326-5800	625, rue Church, 1 ^{er} étage, Toronto (Ontario) M7A 2B5
London 519 675-7788	1200, Commissioners Road Est, bureau 72, London (Ontario) N5Z 4R3	Windsor (Centre) 519 973-1441	Roundhouse Centre, 3155, avenue Howard, 2 ^e étage, bureau 200, Windsor (Ontario) N8X 4Y8
Mississauga (Ville de) 905 279-7333	The Emerald Centre, 10, promenade Kingsbridge Garden, bureau 404, Mississauga (Ontario) L5R 3K6		

Pour la liste des centres actuels, veuillez consulter le site : http://services.findhelp.ca/eo/tcu/appoff_fr

Programme d'apprentissage

Si votre parrain affirme vous avez fait toutes vos heures de travail, que vous avez acquis toutes les compétences exigées et que vous avez terminé tous les niveaux de formation en classe établis pour votre métier :

- ✓ Vérifiez le tableau public de l'Ordre des métiers de l'Ontario pour vous assurer que votre adhésion à l'Ordre dans votre catégorie de membre est encore active :
<https://tmsportal.collegeoftrades.ca/web/ocot-public-services-v3/public-registry>
- ✓ Suivez les instructions données dans l'Attestation de fin d'apprentissage (Annexe A du Cahier de normes).
- ✓ Répondez à toutes les questions du personnel du ministère de la Formation et des Collèges et Universités et, au besoin, fournissez tout autre document se rapportant à la fin de votre apprentissage.
- ✓ Après avoir confirmé la fin de votre apprentissage, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités vous délivrera un certificat d'apprentissage et avisera l'Ordre des métiers de l'Ontario que vous avez terminé votre apprentissage.

Après votre apprentissage

Si vous exercez un métier dans lequel vous devez passer un examen de qualification, l'Ordre des métiers vous inscrira automatiquement comme membre dans la catégorie des Candidats compagnons pour une période de 12 mois. Ce changement sera apporté à votre compte et au tableau public de l'Ordre.

Votre adhésion à titre de membre de l'Ordre dans la catégorie des Candidats compagnons vous permettra de continuer d'exercer votre métier pour une période de 12 mois pendant que vous vous préparez à passer l'examen de qualification. Si vous exercez un métier à accréditation facultative, ce changement de catégorie de membre signifie automatiquement que vous pouvez passer l'examen de qualification.

Dans les 3 semaines suivant la fin de votre apprentissage, l'Ordre vous enverra une lettre de bienvenue dans la catégorie des Candidats compagnons. Dans cette lettre, il vous expliquera toutes les exigences auxquelles vous devrez satisfaire en ce qui concerne votre adhésion et votre examen, s'il y a lieu (la situation est différente pour les métiers à accréditation facultative et les métiers à accréditation obligatoire).

Si vous avez terminé un programme d'apprentissage qui ne comporte aucun examen, vous pouvez faire une demande pour devenir membre de l'Ordre dans la catégorie des Candidats compagnons après avoir obtenu votre certificat d'apprentissage.

Comment vous préparer pour votre examen

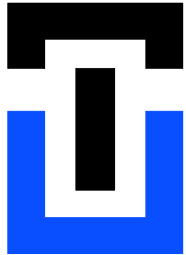
Pour savoir si vous devez passer un examen menant à l'obtention d'un certificat de qualification dans votre métier, allez à :

www.collegeoftrades.ca/wp-content/uploads/tradesOntarioTradesCodes_En.pdf

Pour obtenir la permission de fixer la date et l'heure de l'examen après que le ministère des Collèges et de la Formation et des Universités aura confirmé que vous avez terminé votre apprentissage, vous devez tout d'abord communiquer avec les Services à la clientèle de l'Ordre au 647 847-3000 ou sans frais au 1 855 299-0028 pour acquitter les frais d'examen de qualification. Après avoir acquitté ces frais, communiquez avec votre bureau local d'apprentissage du ministère des Collèges et de la Formation et des Universités pour fixer la date et l'heure de votre examen.

Téléchargez le guide de préparation à l'examen publié par l'Ordre des métiers à

www.ordredesmetiers.ca/ressources/marche-a-suivre-pour-lexamen et le guide de préparation à l'examen publié par le Sceau rouge à www.red-seal.ca/w.2lc.4m.2@-fra.jsp.



ONTARIO COLLEGE OF TRADES
ORDRE DES MÉTIERS DE L'ONTARIO

ordredesmetiers.ca

[un salaire en apprenant](#)

PROGRAMME  PROGRAM
EXCELLENCE
SCEAU ROUGE • RED SEAL

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE D'ÉQUIPEMENT LOURD



[@ordredesmetiers](https://twitter.com/ordredesmetiers)